

## UFR SEGMI

Unité de Formation et de Recherche de Sciences  
économiques, Gestion, Mathématiques et Informatique

L

L1 & L2

ÉCONOMIE & GESTION

+

Langues et civilisations

## Livret de l'étudiant Année universitaire 2012-2013

Université Paris Ouest  
UFR SEGMI  
200 avenue de la République  
92001 NANTERRE CEDEX  
<http://www.u-paris10.fr>

## SOMMAIRE

Adresses utiles	2
Calendrier universitaire	3
L'UFR SEGMI	4
Relations internationales	5
Messages très importants	5
Schéma simplifié des études	6
Quelques généralités	7
Les stages en licence	9
La poursuite d'études en économie	10
Prendre un bon départ	11
Les conditions d'obtention du diplôme	12
Charte des examens	17
Présentation des maquettes du L1 & L2	21
Économie & Gestion	22
Liste des cours au choix	27
Économie & Gestion – Langues et civilisations	28
Plans des cours	41

## ADRESSES UTILES

**Bibliothèque universitaire :**

2, allée de l'université, B.P. 105, 92001 Nanterre cedex – 01 40 97 72 01

**Bibliothèque de l'UFR :** 1<sup>er</sup> étage du bâtiment G

**Site de l'université Paris Ouest :** <http://www.u-paris10.fr>

**Site de l'UFR SEGMI :** [http://www.u-paris10.fr/ufr\\_segmi](http://www.u-paris10.fr/ufr_segmi)

**Site du département d'études anglophones :** <http://anglais.u-paris10.fr>

**Site du département d'allemand :** [http://www.u-paris10.fr/74209673/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/](http://www.u-paris10.fr/74209673/0/fiche___pagelibre/)

**Site du département d'espagnol :** <http://espagnol.u-paris10.fr>

**Site d'inscriptions (Sesame) :** <http://sesame.u-paris10.fr>

**Site de communication des résultats :** <http://resultats.u-paris10.fr>

**Centre des Relations avec les Entreprises et de la Formation Permanente (CREFOP) :**

bâtiment M – [accueil.crefop@u-paris10.fr](mailto:accueil.crefop@u-paris10.fr)

**Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur les Parcours personnalisés des Étudiants (CACIOPE) :** bâtiment E, salles E 14 et E 19, 01 40 97 75 34.

**Service des Affaires culturelles :** bâtiment L, bureau R 28

**Service des Bourses :** bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage.

**Service Handicaps et accessibilité :** bâtiment DD, bureau R. 05, 01 40 97 58 79

**Service médical :** rez-de-chaussée du bâtiment E, 01 40 97 75 33

**Assistantes sociales :** rez-de-chaussée du bâtiment C, salle C 20, 01 40 97 71 01

## CALENDRIER 2012 - 2013

### Premier semestre

**Semaine de pré-rentrée :**  
lundi 24 septembre au samedi 29 septembre 2012

**Début des cours :**  
lundi 1<sup>er</sup> octobre 2012

**Vacances de Noël :**  
du lundi 24 décembre 2012 au dimanche 6 janvier 2013

**Semaine de révisions et rattrapages :**  
du lundi 07 au samedi 12 janvier 2013

**Examens :**  
du lundi 14 janvier au samedi 02 février 2013

### Second semestre

**Reprise des cours :**  
lundi 04 février 2013

**Vacances d'hiver :**  
du lundi 11 mars au dimanche 17 mars 2013

**Vacances de Printemps :**  
du lundi 29 avril au dimanche 12 mai 2013

**Semaine de révisions et rattrapages :**  
du lundi 20 mai au samedi 25 mai 2013

**Examens :**  
du lundi 27 mai au samedi 15 juin 2013

**Jury de la première session :**  
du lundi 24 juin au samedi 29 juin 2013

**Examens de la session de septembre :**  
du lundi 2 septembre au samedi 14 septembre 2013

**Jury de la seconde session :**  
du lundi 23 septembre au samedi 28 septembre 2013

## L'UFR SEGMI

L'UFR abrite trois départements, Économie, Gestion et Mathématiques-Informatique.  
Elle regroupe environ 200 enseignants-chercheurs, 23 personnels administratifs et 3800 étudiants.

**Directrice de l'UFR** : Françoise LARBRE, bâtiment G, bureau E01

**Directeur du département d'Économie** : Michel BOUTILLIER, bâtiment G, bureau 605

**Directeurs adjoints en charge** :

- de la coordination des enseignements, Antoine REBEYROL
- de la licence, Olivier MUSY
- des masters d'économie, Cécile COUHARDE

**Directeur du département de gestion** : Frédéric GAUTIER

**Directeur du département de Mathématiques-Informatique** : Laurent MESNAGER

**Responsable administrative de l'UFR** : Marie-Odile BOULIN  
bâtiment G, bureau E02, 01 40 97 78 30

**Responsable de la scolarité** : Emmanuelle LEMOINE, bâtiment G, bureau R39, 01 40 97 98 13

**Secrétariat de direction** : Rachel ANDRIANASITERA et Baya BOUHERAOUA  
bâtiment G, bureau E03, 01 40 97 47 81 ou 01 40 97 78 31, Fax : 01 40 97 71 42

**Accueil et communication** : Ingrid BARCLAY, hall du bâtiment G, 01 40 97 98 31

**Secrétariats des trois années de licence** :

Première année : Maric LISO, bâtiment G, bureau R35-A, 01 40 97 78 72

Deuxième année : Nicolas PETIT, bâtiment G, bureau R35-B, 01 40 97 78 28

Troisième année : Davina GAUVIN, bâtiment G, bureau R40-2, 01 40 97 77 97

**Secrétariat de la première année de master** :

Alisack VANNAVONG, bâtiment G, bureau R40-4, 01 40 97 70 78

**Bibliothèque de l'UFR** : Sophie DA SILVA, bâtiment G, bureaux 111–113,  
01 40 97 78 67 ou 01 40 97 78 68

## Équipe de formation

**Responsable de la licence**

**L1** : Aurélien SAIDI

**L2** : Natacha RAFFIN

**L3** : Olivier MUSY

**Responsable du tutorat** : Vincent BOUVATIER

**Responsables de la préparation au CAPES de SES** : Patricia CRIFO et Yamina TADJEDDINE

**Autres membres** :

Carole GODARD (Gestion)

Claire HANEN (Informatique)

Laurent MESNAGER (Mathématiques)

Brigitte MARREC (Économie & Gestion - Langue et civilisation anglaises et américaines)

Bernd ZIELINSKI (Économie & Gestion - Langue et civilisation allemandes)

Emmanuelle SINARDET (Économie & Gestion - Langue et civilisation espagnoles)

## RELATIONS INTERNATIONALES

### **Responsable des relations internationales pour l'UFR SEGMI :**

Christophe BENAVENT

[christophe.benavent@u-paris10.fr](mailto:christophe.benavent@u-paris10.fr)

**Secrétariat :** Catherine HÉRÉÜS, bureau R35 -D, 01 40 97 79 86

### **Responsables des relations internationales pour l'économie :**

#### **ERASMUS**

Fatih KARANFIL, bâtiment G, bureau 604bis

[fkaranfil@u-paris10.fr](mailto:fkaranfil@u-paris10.fr)

Lionel RAGOT, bâtiment G, bureau 604bis

[lionel.ragot@u-paris10.fr](mailto:lionel.ragot@u-paris10.fr)

#### **Programmes d'échanges bilatéraux**

Gabriel HATCHIKIAN, bâtiment G, bureau 313E

[gabriel.hatchikian@u-paris10.fr](mailto:gabriel.hatchikian@u-paris10.fr)

#### **Cursus intégré Mayence**

Michael BREI, bâtiment G, bureau 604bis

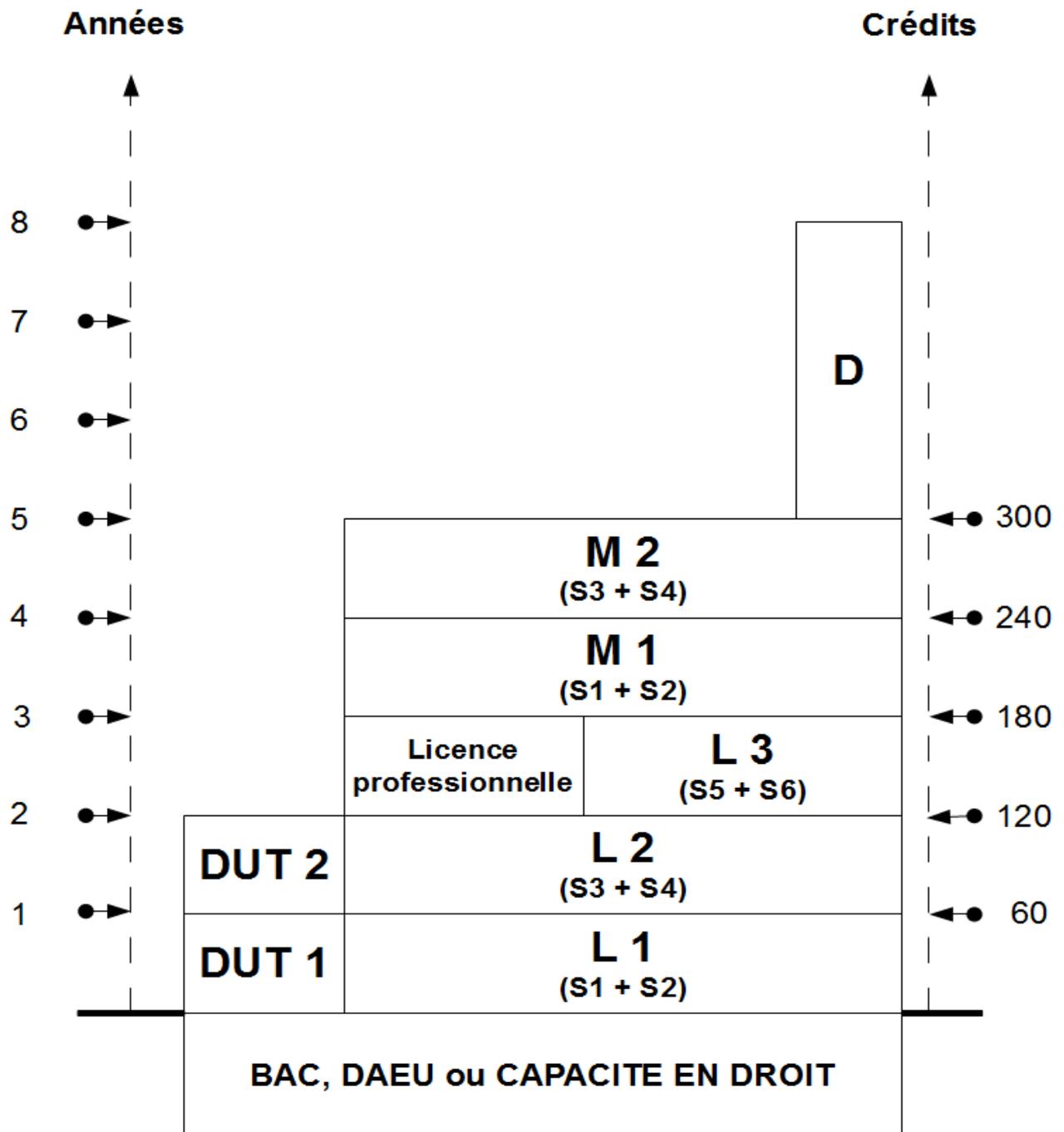
[michael.brei@uni-bonn.de](mailto:michael.brei@uni-bonn.de)

Connie STUBBE, bâtiment V, bureau 106

[c.stubbe@u-paris10.fr](mailto:c.stubbe@u-paris10.fr)

## MESSAGES TRÈS IMPORTANTS

- L'inscription pédagogique (qui suit l'inscription administrative) est indispensable pour la validation de vos crédits.
- Vos choix de cours seront définitifs le 16 octobre pour le premier semestre et le 19 février pour le second semestre.
- Les demandes de validation d'acquis, qu'elles concernent des enseignements du premier ou du second semestre sont à déposer au secrétariat (L1 ou L2) avant le 29 octobre. Au delà de cette date, plus aucune demande ne sera acceptée.



# SCHÉMA SIMPLIFIÉ DES ÉTUDES

## QUELQUES GÉNÉRALITÉS

Vous avez été admis(e) à vous inscrire à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et vous avez choisi d'y suivre des études d'économie au sein de l'UFR SEGMI.

**Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Unité de Formation et de Recherche (UFR).**

Une UFR est une composante de l'Université spécialisée dans la recherche et l'enseignement d'une discipline ou d'un ensemble de disciplines scientifiques complémentaires. Sa mission est de promouvoir des travaux de recherche dans la (ou les) discipline(s) concernée(s) et de développer un enseignement original qui s'appuie sur la démarche et les résultats scientifiques, en relation avec l'ensemble des milieux professionnels et dans un esprit d'ouverture à l'international.

L'UFR à laquelle vous appartenez désormais est spécialisée dans les disciplines suivantes : l'économie, la gestion, les mathématiques et l'informatique.

### **Le LMD (Licence – Master – Doctorat)**

L'Université Paris Ouest a adopté le schéma LMD en septembre 2005. Dans ce schéma, l'architecture des études est fondée sur trois grades qui constituent trois niveaux de sortie : la Licence, puis le Master, enfin le Doctorat. Ces nouveaux diplômes sont des diplômes nationaux. Les diplômes intermédiaires, DEUG et Maîtrise, sont maintenus.

Les formations sont organisées en semestres, chaque semestre d'études étant affecté de 30 crédits (ECTS). En Licence, 6 semestres doivent ainsi être validés, soit au total 180 crédits. Chaque enseignement du semestre reçoit alors un nombre de crédits proportionnel au temps que l'étudiant doit y consacrer et qui inclut le travail personnel. Dans le cadre de leur contrat pédagogique, les étudiants peuvent aller acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur à l'étranger.

### **L'inscription pédagogique**

Vous avez procédé à votre inscription administrative (IA) et vous êtes en possession de votre carte d'étudiant. Pour pouvoir suivre vos enseignements et passer les examens, il vous appartient dans un deuxième temps de procéder à votre inscription pédagogique (IP). Il s'agit :

- De préciser le mode de contrôle des connaissances :
  - soit continu, dans le cadre **des travaux dirigés** (règle générale),
  - soit dérogatoire.

Le contrôle continu (C.C.) qui suppose l'assiduité aux travaux dirigés (TD) est la règle. Le contrôle dérogatoire ne peut être retenu, sur justificatif, que dans les cas où l'assiduité aux TD est impossible : salariés, sportifs de haut niveau, étudiants handicapés, en longue maladie, mères de famille.

- De choisir le groupe de TD auquel vous serez rattaché durant toute l'année universitaire pour toutes les matières.
- De choisir vos enseignements optionnels, le cas échéant.

**Cette inscription est définitive. Elle conditionne le passage des examens. Aucune modification ne peut être acceptée après la date communiquée par le secrétariat (sauf cas de force majeure).**

L'inscription pédagogique doit être effectuée si possible en juillet pour les nouveaux étudiants et en septembre, selon un calendrier fixé à l'avance, pour les autres étudiants retardataires et redoublants (se référer à l'affichage).

Vous pourrez trouver aide et conseil auprès des personnels de l'Université, en particulier de ceux de

votre UFR, ainsi qu'auprès du Centre d'Information et d'Orientation de l'Université Paris Ouest et des tuteurs pédagogiques pour votre orientation et votre insertion.

### **L'inscription pédagogique dans un groupe de TD**

Durant les deux premières années de licence, l'inscription aux Travaux Dirigés est semestrielle : elle s'effectue auprès du secrétaire pédagogique au début de chaque semestre, durant une plage de deux semaines dont les dates sont communiquées en début d'année. Pour la troisième année de Licence et la première année de Master, l'inscription aux Travaux Dirigés est annuelle et s'effectue également auprès du secrétaire pédagogique au début de l'année universitaire, durant une plage de deux semaines dont les dates sont communiquées en début d'année.

Un changement de groupe de TD, ou dans le cas de la troisième année de Licence et la première année de Master, un changement d'option ou de parcours, est du ressort du seul responsable pédagogique de l'année, qui peut accorder une dérogation en dehors des périodes d'inscription décrites ci-dessus. Ni les chargés de Travaux Dirigés, ni les secrétaires pédagogiques n'ont la possibilité de satisfaire à cette demande. De tels changements ne sauraient être considérés comme un droit acquis, sinon comme une tolérance. Ils doivent faire l'objet d'une demande écrite, impérativement justifiée par un certificat de travail ou des circonstances exceptionnelles, à déposer au secrétariat pédagogique.

Quelle que soit l'année de formation, les horaires de TD ne sont pas modulables : tout changement de TD dans une matière requiert l'acceptation par l'étudiant de l'emploi du temps du TD pour l'ensemble des autres matières du semestre.

### **L'organisation pédagogique**

Nous avons choisi autant que cela est possible de privilégier un enseignement en groupes de taille limitée. Ainsi, en première année, êtes-vous répartis en trois unités pédagogiques (UP), en deuxième année en deux UP. Chacune d'elle bénéficie d'un enseignement qui lui est propre, sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). Par ailleurs, en première année, vous pouvez bénéficier du tutorat d'accompagnement pédagogique, au cours du premier semestre.

Ainsi, la plupart des matières fondamentales sont dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés. Le cours magistral est le lieu où sont développés les idées ou les thèmes qui constituent le fondement de la connaissance à acquérir. Les TD ont pour objet de préciser, d'approfondir et d'utiliser les connaissances dispensées pendant les cours magistraux. C'est dans le cadre des TD que s'effectue le contrôle continu

### **L'organisation générale du L**

Le L s'articule autour de trois années (soit six semestres) :

- Les deux premières années (L1 et L2) ont pour vocation de donner une solide formation de base qui vous permet de poursuivre dans de bonnes conditions et à un niveau élevé des études en économie ou en gestion, tout en vous préservant la plus grande liberté de choix possible (des réorientations dans d'autres disciplines sont prévues, voir ci-dessous). Il s'agit également de vous faire acquérir une culture générale, des techniques d'analyse et des méthodes de travail.
- La troisième année de la mention Économie vous offre un début de spécialisation dans l'un des champs disciplinaires de l'économie (voir la rubrique « La troisième année »).

### **Les réorientations**

À l'issue du premier semestre et/ou du deuxième semestre de la première année, les étudiants ont la possibilité de se réorienter dans différents cursus selon la discipline mineure choisie. Trois disciplines mineures sont proposées :

- Sociologie,

- Histoire,
- Droit.

Les réorientations possibles sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Élément constitutif	L		L AES	L Droit
	Sociologie mineure Économie	Histoire mineure Économie		
Sociologie	√		√	
Histoire		√	√	
Droit			√	√

Il convient de préciser que l'étudiant doit être conscient qu'il devra se remettre à niveau lui-même dans certaines matières qu'il n'aura pas suivies au 1<sup>er</sup> et/ou au second semestre(s).

Remarque : pour un étudiant n'ayant pas validé le premier semestre d'économie - gestion et souhaitant poursuivre en deuxième semestre d'un autre cursus mentionné ci-dessus, l'admission sera prononcée sur dossier. Par ailleurs, s'il échoue dans le deuxième semestre du nouveau cursus et qu'il doit donc se présenter à la deuxième session, il devra passer les examens correspondant à la réorientation choisie, que ce soit pour le 1<sup>er</sup> ou le second semestre.

### Parcours de formation

Cinq parcours de formation permettent d'accéder au L d'économie. On note Si le <sup>e</sup> semestre,  $i = 1, 2, 3, 4, 5, 6$ .

- **Parcours 1** : Entrée en S1 dans le domaine Économie et Gestion après obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et suivi avec succès le S1, S2, S3, S4 conduisant au choix d'un parcours type en S5
- **Parcours 2** : Tout étudiant ayant suivi une année de préparation aux Grandes Écoles, et étant admis à poursuivre en deuxième année du même cursus, est admis en S3. Tout étudiant ayant suivi deux années de préparation aux Grandes Écoles et étant admis à redoubler (« en carré ») est admis en S5 sous réserve d'acceptation du dossier par la commission pédagogique.
- **Parcours 3** : Tout étudiant titulaire d'un DUT ou d'un BTS peut intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.
- **Parcours 4** : Tout étudiant titulaire d'un diplôme de niveau licence (L3) obtenu dans une université non européenne, peut également intégrer le S5 après avis positif de la commission pédagogique.
- **Parcours 5** : Possibilité d'intégrer à des niveaux différents de la formation après validation des acquis d'expérience. Il est à noter que dans les parcours 3, 4, 5, les étudiants admis peuvent être dispensés de certains enseignements. Tout dépend de leur parcours d'origine.

### Stage en L1 et L2 d'Économie & Gestion

Dans le cadre de leur formation, au titre de l'UE transversale « Culture économique générale » du S2 ou de l'UE « Culture économique - Pré-professionnalisation » du S4, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est d'**un mois**. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement. Les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

### Stage en L1 et L2 d'Économie & Gestion – Langues et Civilisations

Dans le cadre de leur formation, au titre de l'UE transversale « Informatique » du S2 ou de l'UE Disciplinaire « Fondamentaux de gestion » du S4, les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage dont la durée minimale est d'**un mois**. Le stage doit être validé par le responsable de la formation, avant même la signature de la convention de stage. Ce stage ne se substitue à aucun enseignement.

Les étudiants auront à remettre à l'issue du stage une note de synthèse décrivant le contenu du travail effectué durant le stage. Cette note de synthèse doit être remise au responsable de formation même si le stage est effectué durant les vacances d'été et que l'étudiant a validé son année à la première session.

### **La poursuite d'études en Économie**

Titulaires de la licence, les étudiants ont la possibilité de poursuivre leurs études au sein d'un Master. À l'Université Paris Ouest, les étudiants peuvent ainsi poursuivre leurs études dans le domaine Gestion et Économie, en particulier dans le cadre des mentions « Économie Appliquée », « Banque, finance et Assurance », « Économie de l'Environnement et de l'Énergie », « Économie et sociétés » et « Droit et économie ». Pour les étudiants se destinant au professorat, le master « Enseignement des Sciences économiques et sociales » permet de se préparer au concours de recrutement de professeur de sciences économiques et sociales tout en continuant sa formation universitaire jusqu'à l'obtention du diplôme de « Master ». Les étudiants peuvent aussi poursuivre leurs études au sein d'un master d'une autre université, sous réserve qu'ils satisfassent aux conditions d'admission spécifiques au master présenté.

## **PRENDRE UN BON DÉPART – SE DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR : LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS ET LE TUTORAT**

Tous les étudiants inscrits en L1 Economie & Gestion se verront attribuer **un enseignant référent**. Ce dernier assure des permanences pour vous faciliter l'accès à l'information utile et vous guider dans vos choix.

Le suivi des étudiants se faisant, notamment, à partir de l'adresse électronique @u-paris10.fr, chaque étudiant nouvellement inscrit est donc invité à activer son adresse u-paris10.fr (consulter le site de l'université pour cette formalité).

L'activité des référents se déroule en coordination avec celle des tuteurs. En effet, les étudiants ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement mis en place dans le cadre du **tutorat**.

Les séances de tutorat ont pour vocation de permettre aux étudiants qui en éprouvent le besoin de revoir les cours et de se donner les moyens de préparer correctement le travail demandé pour les travaux dirigés.

Le tutorat fera l'objet d'une fiche de suivi remplie par les tuteurs enregistrant l'assiduité, la ponctualité et la participation écrite et orale des étudiants. Cette fiche sera transmise au jury d'examen. Le tutorat démarre la semaine de la rentrée, et les étudiants sélectionnés pour ce suivi seront prévenus par mail. Dans le mois qui suit la rentrée, les enseignants référents contacteront les étudiants en tutorat (soit en raison de l'avis APB, soit en raison d'avis donnés par les chargés de travaux dirigés). Il s'agit de vérifier d'une part que ces étudiants suivent bien le tutorat et d'autre part de leur donner des conseils.

L'UFR met en place un dispositif important pour que chacun dispose des moyens de réussir. Ne laissez pas passer l'occasion de mettre à profit les possibilités qui s'offrent à vous !

# LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME

Extraits du document « Modalités de contrôle des connaissances et des compétences, 2009-2012 »  
texte visé par le CEVU et approuvé par le CA de l'université  
cf. liste des sigles page 19

## Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Pour chaque diplôme de licence ou de master, les informations concernant les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont adoptées en Conseil d'UFR et transmises au CEVU, avant d'être validées par le CA, ce avant le commencement de l'année universitaire. Ces informations concernant les modalités de contrôle figurent dans la brochure présentant les contenus d'enseignement de chaque diplôme. Des rectifications, pour répondre à des situations particulières, peuvent être proposées par les UFR pour adoption par les instances de l'université au plus tard à la fin de la 4e semaine du 1er semestre de l'année universitaire.

L'exposé des formules de contrôle des connaissances et des compétences décrit, pour chaque étudiant et pour chaque étape de diplôme, les modalités générales de son évaluation.

Trois formules peuvent être appliquées :

### 1. La formule standard de contrôle des connaissances et des compétences :

(CEVU du 15 juin 2009, Délibération du CA du 22 juin 2009)

Elle s'applique à tous les étudiants inscrits dans une formation de Licence ou de Master à l'université Paris Ouest, à l'exception de ceux qui préparent leur(s) diplôme(s) dans le cadre de l'enseignement à distance et sauf situation particulière donnant droit à la formule dérogatoire. Pour chaque élément pédagogique (UE ou EC) au niveau duquel s'opère l'évaluation de l'étudiant, la formule d'examen standard peut comporter un ou deux volets, selon l'élément pédagogique concerné : a) le contrôle continu et b) l'épreuve finale. Lorsque les deux volets sont présents, leur pondération respective est fixée par l'équipe de formation.

a) *Le contrôle continu* est composé d'épreuves qui visent à vérifier ponctuellement les acquis de l'étudiant. Parmi ces épreuves, certaines peuvent prendre la forme d'un contrôle organisé sous la direction du responsable de l'équipe pédagogique, commun donc à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique. Ce contrôle est usuellement dénommé « partiel » .

b) *L'épreuve finale* est une épreuve récapitulative, portant donc sur l'ensemble du programme, qui se déroule à la fin de l'enseignement. Cette épreuve finale peut prendre deux formes :

- *le devoir final*, organisé et corrigé par l'enseignant dans le cadre des groupes qui composent la population inscrite à l'élément pédagogique. Celui-ci peut prendre différentes formes : devoir, dossier, mémoire, compte-rendu de stages, etc.

- *l'examen de fin de semestre* (épreuve sur table), commun à tous les étudiants inscrits à l'élément pédagogique.

### 2. La formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui sont inscrits à l'université Paris Ouest dans le cadre de l'EAD. Pour tous les éléments constitutifs de l'étape de diplôme ou du diplôme, la formule d'examen prend la forme d'un examen terminal. Le calendrier des examens s'appliquant aux étudiants inscrits en EAD auprès du service commun COMETE sera annoncé en début de chaque année universitaire.

### 3. La formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences :

Elle s'applique aux étudiants qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas bénéficier de l'enseignement à distance et qui sont dispensés d'assiduité aux enseignements présentiels. Pour tous les éléments pédagogiques de l'étape de diplôme ou du diplôme auxquels est inscrit l'étudiant, elle prend la forme d'un examen terminal. [...]

### **La session de rattrapage :**

Quel que soit le type de contrôle des connaissances et compétences adopté, les étudiants n'ayant pas validé l'ensemble des enseignements de l'année sont convoqués à une deuxième session d'examen, dite session de rattrapage, où ils devront obligatoirement repasser tous les éléments pédagogiques qui n'ont pas été validés (voir modalités de validation ci-dessous).

Pour chaque élément pédagogique, et quel que soit le régime d'inscription de l'étudiant pour l'année universitaire en question, les modalités de contrôle (durée de l'épreuve, oral ou écrit; contenus du programme exposé dans la brochure) en vigueur à la 2<sup>e</sup> session dite session de rattrapage seront identiques à celles proposées à la 1<sup>ère</sup> session aux étudiants inscrits à la formule dérogatoire.

### **La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis**

*(CEVU du 16 février 2009; délibération du CA du 2 mars 2009)*

#### ***Les absences***

Un étudiant reconnu absent au cours du semestre à plus de trois séances de TD organisés dans le cadre d'un EC est déclaré défaillant à celui-ci, que l'absence soit justifiée ou non. L'étudiant se verra attribuer le résultat ABI pour l'EC concerné. Lorsque le nombre de séances obligatoires est de 10 ou moins de 10, au-delà de 25% d'absences (arrondis à l'entier supérieur), l'étudiant sera déclaré défaillant. Un étudiant reconnu absent à une épreuve portant sur un élément constitutif d'une UE ou sur une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note de ABI pour l'EC concerné, ou pour l'UE concernée, si l'épreuve porte sur l'UE.

#### ***Les dispenses***

Un étudiant à qui on attribue une dispense pour un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats. La neutralisation se fait par affectation à l'élément pédagogique concerné d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen qui se traduit par l'obtention par l'étudiant de l'UE, du semestre ou de l'année comprenant l'élément pédagogique en question.

#### ***La validation des acquis***

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

### **Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence**

#### ***La composition des unités d'enseignement***

*Disposition n°1* : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs. L'évaluation des étudiants peut être organisée au niveau de l'UE, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs. La détermination du résultat de l'étudiant

*Disposition n°2* : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

*Disposition n°3* : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles, compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

*Disposition n°4* : Les premier et second semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

*Disposition n°5* : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année. Le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration des parcours de formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

Passable :  $10 \leq \text{Résultat} < 12$   
Assez Bien :  $12 \leq \text{Résultat} < 14$   
Bien :  $14 \leq \text{Résultat} < 16$   
Très Bien :  $16 \leq \text{Résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

*Disposition n°6* : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Aucune mention n'est attribuée pour le résultat d'un semestre. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré. Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

*Disposition n°7* : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais si l'étudiant est déclaré admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré admis par compensation à celle-ci. Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et si l'étudiant est déclaré non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à celle-ci. Si la compensation « intra UE » ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à l'un de ses EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE. Tout résultat « ABI » à un élément pédagogique particulier donne lieu à un résultat général de Défaillant au semestre en question.

#### La capitalisation des unités d'enseignement

*Disposition n°8* : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

*Disposition n°9* : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables, dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue à l'EC concerné est supérieure ou égale à 10.

#### La progression dans les parcours de formation

*Disposition n°10* : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n + 1 dès lors qu'il est admis à l'année n. L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 si et seulement s'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre de l'année immédiatement inférieure (n).

*Disposition n°11* : Pour les licences « droit-français-droit étranger », « économie ou gestion-langues et civilisation étrangères » et Histoire-langue et civilisation étrangères : anglais », les règles de

compensation appliquent le principe général de compensation « intra UE » et de compensation entre les UE d'une même discipline ou « blocs ». De même, au sein d'une même discipline, la compensation joue entre les semestres (en respect des dispositions n°4 et 6). Depuis l'arrêté licence du 10 août 2011, la compensation est organisée sur le semestre, sans note éliminatoire et sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients ; d'autre part, elle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs en application de l'article L. 613-1 du code de l'éducation.

*Disposition n°12* : Les règles en vigueur pour la licence à l'université Paris Ouest en 2009-2012 prévoient la possibilité d'attribuer à un EC « disciplinaire » ou à une UE « disciplinaire » une pondération qui peut être majorée par rapport à son poids en crédits ECTS. La définition d'une UE « disciplinaire » est celle exposée dans les dispositions arrêtées par le CA du 26 novembre 2007 pour l'offre LMD 2009-2012. La pondération adoptée sera approuvée par l'UFR responsable du diplôme avant transmission au CEVU pour avis et au CA pour validation.

*Disposition n°13* : En 1<sup>ère</sup> année, l'étudiant qui s'est inscrit dans une mention ou dans une spécialité dont la progression est organisée dans le cadre d'un socle (1<sup>er</sup> semestre) et portail (2<sup>e</sup> semestre) peut se réorienter de droit vers une autre mention ou spécialité ayant fait partie du socle (1<sup>er</sup> semestre) ou portail (2<sup>e</sup> semestre) qu'il a suivis. La réorientation s'effectuera conformément aux procédures administratives en vigueur. Pour la progression de l'étudiant dans la mention ou spécialité choisie dans le cadre de la réorientation, les règles de validation en vigueur sont les règles générales qui conditionnent le passage à l'année n+1, en l'occurrence à la 2<sup>e</sup> année.

*Disposition n°14* : Les EC de langue qui font partie des UE transversales sont organisés par niveau de compétence linguistique : ces niveaux sont au nombre de trois. L'étudiant progressera à l'EC de langue du niveau supérieur s'il obtient une note supérieure ou égale à 10 à l'EC de niveau immédiatement inférieur. L'inscription par niveau à l'EC de langue se fait annuellement. Un étudiant qui a validé le niveau 3 d'une langue vivante dès sa L1 ou dès sa L2 peut choisir pour l'année n+1 d'étudier une autre langue, dans le cadre d'une UE transversale. Pour les filières du domaine ALL, un étudiant qui a validé le niveau 3 dès son L1 ou son L2 peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre LLCE de la langue en question, si l'EC qui correspond à son année d'inscription et représente la même valeur en ECTS à la condition que cette possibilité ait été acceptée par l'équipe de formation de la mention et prévue dans la modélisation du diplôme.

*Disposition n°15* : Un étudiant peut s'inscrire dans un EC qui relève de l'offre d'enseignements « libres » qui a été validée par les instances de l'université. Dans ce cas, les enseignements « libres » donnent droit, s'ils sont validés à des crédits supplémentaires au-delà des 30 crédits par semestre de la structuration générale du diplôme ou étape de diplôme. La validation d'un enseignement « libre » donne lieu à des points de bonification qui entrent dans le calcul des moyennes semestrielles et à être enregistrées sur l'annexe descriptive au diplôme. Le jury du diplôme ou de l'étape de diplôme accordera des points de jury au titre d'un EC libre à condition que l'étudiant a déjà été admis à l'année sur la base de la moyenne établie pour les 60 ECTS de l'année. Le jury décidera du nombre de points de bonification pouvant être accordés au titre de l'enseignement libre validé par l'étudiant. Les règles d'attribution des points de jury pour les enseignements libres seront approuvées par le conseil de l'UFR responsable de la filière.

### **Règles pour la transition entre LMD1 et LMD2**

*Disposition n°28* : Tous les étudiants admis en 2008-2009 à la première année de la licence, à la deuxième année de licence, ou à la licence, sont autorisés à s'inscrire dans la même filière, respectivement :

- aux semestres 3 et 4 de la licence correspondante dans l'offre LMD2
- aux semestres 5 et 6 de la licence correspondante dans l'offre LMD
- aux semestres 1 et 2 de Master si l'accès à ceux-ci n'est pas sélectif.

*Disposition n°29* : Tous les étudiants ajournés en 2008-2009 dans un diplôme de L ou de M de l'université Paris Ouest sont autorisés à s'inscrire en 2009-2010 dans la filière qui lui correspond dans la nouvelle offre LMD2 et dans la même année ou étape de ce diplôme. Une convention pédagogique sera établie par l'UFR, sous le contrôle des responsables de l'équipe de formation concernée, précisant les éléments pédagogiques validés antérieurement et les rattrapages à effectuer en LMD2, conformément aux règles de capitalisation des UE et des EC qui sont en vigueur. Ce document est établi en deux exemplaires, le premier est destiné à l'étudiant, le second est conservé par l'UFR. S'agissant de la conversion des acquis antérieurs, lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé et capitalisé est supérieure ou égale à 10, ce résultat est repris dans la détermination des résultats futurs. Lorsque la note obtenue à un élément pédagogique validé est inférieure à 10, ce résultat est neutralisé dans la détermination des résultats futurs par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 (dispense).

*Disposition n°30* : En licence, aucun rattrapage supplémentaire ne peut être demandé en 2009-2010 à un étudiant au titre des enseignements nouveaux introduits dans le cadre du LMD2, s'il a été inscrit en 2008-2009 en année n et admis en n + 1 en 2009-2010, mais avec des rattrapages à effectuer dans un semestre du niveau n. Le rattrapage imposé portera sur des UE ou sur les EC qui, dans la nouvelle maquette, correspondent à aux UE ou aux EC qui n'ont pas été validées en 2008-2009 ou antérieurement.

*Disposition n°31* : Dans l'éventualité où un élément pédagogique faisant partie d'une étape n d'un diplôme dans le schéma LMD1 a été validé par un étudiant, et que ce même élément pédagogique figure à l'étape n + 1 dans le schéma LMD2, les crédits attachés à cet élément sont considérés comme définitivement acquis par l'étudiant. Il sera dispensé d'enseignement et d'examen pour cet élément pédagogique. Celui-ci sera neutralisé par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à 0 dans la détermination des résultats que l'étudiant obtiendra à l'étape n+1 dans le nouveau schéma LMD2.

## LA CHARTE DES EXAMENS

(texte voté par le CEVU du 28 juin 2010 et ratifié CA du 5 juillet 2010)  
cf. liste des sigles page 19

La présente Charte définit les dispositions communes à l'ensemble des composantes et services de l'Université concernant le déroulement des examens. Elle s'applique à toute épreuve organisée par l'université dans le cadre des modalités de contrôle des connaissances et des compétences. Elle s'applique donc aux épreuves organisées dans le cadre du régime normal contrôle continu, aux épreuves organisées pour les étudiants relevant de l'enseignement à distance, aux épreuves de contrôle terminal, ainsi qu'aux épreuves de la session de rattrapage.

### 1. Calendrier et convocation

Le calendrier des examens de fin de semestre, hors contrôle continu, est porté à la connaissance des étudiants par voie d'affichage sécurisé au moins 15 jours avant le début des épreuves. Dans la mesure du possible, il est également mis en ligne sur le site Internet de l'Université et sur celui de la composante ou du service. Il précise le lieu, la date, l'heure de début et la durée de chaque épreuve. L'affichage vaut convocation des étudiants. Il appartient donc à chaque étudiant de veiller à s'informer du calendrier des examens, étant rappelé que l'absence à une épreuve empêche la validation de l'Unité d'Enseignement correspondante.

### 2. Déroulement des épreuves

Pour chaque épreuve, un procès-verbal est établi. Il mentionne tout incident survenu dans le cadre de l'épreuve. Il est joint aux copies et à la liste d'émargement.

#### 2.1 Accès aux salles d'examen

##### 2.1.1 Conditions d'entrée

Les étudiants doivent être présents devant la salle d'examen 15 minutes avant le début des épreuves écrites. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement et au bon déroulement de l'épreuve.

##### 2.1.1.1 Contrôle d'identité

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire. **Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.** Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

Selon les moyens techniques utilisés, et notamment en cas de lecture optique des cartes d'étudiant, le contrôle d'identité peut être organisé à l'entrée de la salle d'examen. Dans ce cas, il conditionne l'autorisation à entrer dans la salle.

Le contrôle d'identité peut également être assuré à l'intérieur de la salle, le cas échéant après le début de l'épreuve.

##### 2.1.1.2 Tenue vestimentaire

Les tenues vestimentaires des étudiants doivent permettre de voir l'intégralité de leur visage. **Les étudiants qui se présenteraient avec des tenues ne permettant pas de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'écouteurs ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve.**

##### 2.1.1.3 Installation

Les étudiants prennent place dans la salle d'examen, le cas échéant à la place qui leur a été assignée. Les étudiants s'installent de manière à ne pas être au coude à coude et à permettre la circulation du personnel chargé de la surveillance. Les surveillants ont toute autorité pour déterminer la place des

étudiants, ils peuvent faire changer un étudiant de place s'ils le jugent utile. Avant le début de l'épreuve, les sacs et effets personnels des étudiants sont déposés hors de leur portée, à l'endroit indiqué par les surveillants. Les étudiants ne conservent que le strict nécessaire pour composer. Les étudiants remplissent immédiatement l'en-tête de leur copie afin de ne pas avoir à le faire à la fin de l'épreuve.

#### **2.1.1.4 Émargement**

Une fois leur identité contrôlée, les étudiants émargent au regard de leur nom. Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement peut, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

#### **2.1.1.5 Retard**

**L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat qui se présente après la distribution des sujets.**

**Toutefois, dans la limite d'un retard n'excédant pas le tiers de la durée de l'épreuve et au maximum d'1 heure, l'étudiant retardataire peut être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle.**

Aucun temps supplémentaire de composition n'est accordé au candidat arrivé en retard. La mention du retard et des circonstances de celui-ci est portée au procès-verbal de l'épreuve. Des justificatifs pourront être exigés.

### **2.1.1 Conditions de sortie**

Les règles relatives aux conditions de sortie s'appliquent quelle que soit la durée de l'épreuve, et même si l'étudiant souhaite abandonner et rendre copie blanche.

#### **2.1.2.1 Sortie temporaire**

**Une fois les sujets distribués, aucune sortie temporaire n'est autorisée avant la fin de la 2<sup>e</sup> heure.**

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 2 heures, aucune sortie temporaire n'est autorisée. Toutefois, en cas d'urgence médicale, l'étudiant est autorisé à sortir avant la fin de la 2<sup>e</sup> heure. Il est alors accompagné d'un surveillant.

Au-delà de la 2<sup>e</sup> heure, les étudiants ne peuvent être autorisés à quitter temporairement la salle que :

- 1 par 1 ;
- sans documents ni moyens de communication ;
- contre la remise de leur carte d'étudiant aux surveillants, carte qu'ils récupèrent à leur retour. Toute absence anormalement prolongée sera consignée au procès-verbal de l'épreuve.

#### **2.1.2.2 Sortie définitive**

**Une fois les sujets distribués, aucune sortie définitive n'est autorisée avant la fin de la 1<sup>ère</sup> heure.**

En cas d'épreuve d'une durée inférieure ou égale à 1 heure, aucune sortie n'est autorisée. Les étudiants ne peuvent quitter définitivement la salle qu'après la remise d'une copie à leur nom, même blanche. L'étudiant qui quitterait la salle d'examen sans remettre de copie serait considéré comme défaillant.

### **2.2 Consignes à respecter pendant toute la durée de l'épreuve**

A l'exception des documents expressément autorisés par le sujet, aucun matériel (note, livre, document, support électronique) ne sera détenu par l'étudiant pendant les épreuves. Les sacs, documents, objets ou autres matériels sont déposés hors de portée avant le début de l'épreuve.

Lorsque des documents ou matériels sont autorisés par le sujet, ils sont à usage strictement individuels, et ne peuvent être échangés entre étudiants. Ils sont vierges de toute annotation,

surlignage, post-it ou mémoire. Cela vaut en particulier pour les codes juridiques et les calculatrices programmables, qui doivent être vierges de toute annotation ou programmation particulière.

**L'usage de téléphones portables ou de tout autre moyen de communication, même à l'usage d'horloge, est strictement interdit.**

**Il appartient aux étudiants de se munir d'une montre, l'Université ne garantissant pas la présence d'horloges dans les salles d'examen.**

Même éteints, les téléphones portables sont déposés hors de portée avec les effets personnels des étudiants. A défaut, ils seront saisis par les surveillants.

Les étudiants composent seuls et personnellement.

Il est interdit aux étudiants de parler ou d'échanger quelque information que ce soit entre eux pendant l'épreuve.

Toute question sera adressée aux surveillants.

Les étudiants utilisent exclusivement les copies et brouillons mis à leur disposition par l'Université.

En dehors de l'en-tête anonyme, la copie ne doit porter aucun signe distinctif susceptible d'identifier l'étudiant. A défaut, le jury pourra considérer qu'il y a rupture d'anonymat et annuler la copie.

### **2.3 Fin d'épreuve et remise des copies**

**Au signal de fin d'épreuve donné par l'enseignant responsable de salle, tous les étudiants cessent immédiatement de composer. Tout refus de cesser d'écrire sera porté au procès-verbal de l'épreuve.**

Chaque étudiant remet une copie, même blanche, et anonymée.

L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaires oubliés.

### **2.4 Cas des étudiants handicapés**

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Il appartient aux étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement de saisir le service de médecine préventive (SUMPPS) et le service handicap.

En cas d'handicap permanent, cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire faisant l'objet d'une inscription et être renouvelée chaque année. En cas d'handicap temporaire, l'étudiant se manifeste dans les meilleurs délais.

### **2.5 Laïcité**

Les étudiants ne sauraient invoquer des motifs religieux, philosophiques ou politiques pour refuser de se soumettre à certaines épreuves, contester le choix des sujets, demander de changer la date d'une épreuve, ni pour prétendre choisir un examinateur plutôt qu'un autre.

## **3. Fraude**

**Toute infraction aux règles énoncées ci-dessus sera considérée comme une tentative de fraude et pourra donner lieu à la saisine de la section disciplinaire.**

En cas de flagrant délit :

- Les surveillants prennent toute mesure nécessaire pour faire cesser la fraude. Ils ont toute autorité pour saisir les documents ou matériels permettant d'établir la réalité des faits. Ils portent mention de l'incident au procès-verbal de l'épreuve et rédigent un rapport précis et détaillé qui est joint à celui-ci.
- L'étudiant continue de composer. Toutefois, en cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement de l'épreuve, l'expulsion de la salle d'examen peut être prononcée. Les sanctions encourues vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

#### **4. Communication des résultats et consultation des copies**

Les résultats sont communiqués par voie d'affichage et par Internet. Les résultats des examens de janvier sont communiqués à titre informatif, sous réserve des délibérations des jurys. Il appartient aux étudiants qui souhaitent consulter leurs copies de s'informer auprès du service de scolarité compétent des modalités de consultation.

#### **Le Plagiat**

Lors de la correction de rapports de stage et de mémoires donnant lieu à une évaluation, l'utilisation du « copier/coller » en partie ou en totalité d'articles, de rapports ou de tout autres documents provenant d'internet est de plus en plus fréquemment constaté, sans qu'il soit explicitement fait mention des sources.

Ceci constitue une violation de la propriété intellectuelle. Il est interdit de copier et/ou de traduire une partie ou l'intégralité d'un article provenant d'internet même si les sources sont citées.

Seule la reproduction de citations est « autorisée » à la condition que celles-ci soient clairement identifiées et référencées. Elles doivent être placées entre guillemets et référencées en bas de page.

Tout travail doit comporter les références des ouvrages et/ou des sites internet qui ont servi à son élaboration.

L'UFR Segmi s'est dotée d'un outil permettant de détecter dans un texte le degré de plagiat sur internet et dans les documents déjà analysés.

A compter de ce jour, chaque rapport et mémoire devra être remis accompagné d'une version informatique du document (CD ou fichier joint par mail).

Le non respect de ce principe et de ces règles entraînera selon le degré de gravité de la faute constatée l'attribution de la note zéro, l'obligation de refaire le travail incriminé et un éventuel passage devant le Conseil de discipline

## Présentation des maquettes du L1 & L2

Formation « Économie & Gestion » (L1 et L2) : pages 22 à 26

Formation « Économie & Gestion – Langues et civilisations » (L1 et L2) : pages 28 à 40

### Liste des sigles utilisés dans les textes officiels

**ABI** : absence injustifiée  
**CA** : conseil d'administration  
**CEVU** : conseil des études et de la vie universitaire  
**CM** : cours magistral  
**D** : doctorat  
**DAEU** : diplôme d'accès aux études universitaires  
**DUT** : diplôme universitaire de technologie  
**EAD** : enseignement à distance  
**EC** : élément constitutif  
**ECTS** : european credits transfer system  
**L** : licence  
**M** : master  
**TD** : travaux dirigés  
**UE** : unité d'enseignement

et dans les maquettes ci-après

**Si** : semestre no i  
**Vol. hor.** : volume horaire  
**Vol. hebdo.** : volume horaire hebdomadaire

## L1 & L2 – Économie & Gestion

À l'issue de la deuxième année d'Économie-Gestion, vous allez devoir préciser le type d'études que vous souhaitez poursuivre. Un premier choix s'offre entre :

- La licence d'Économie, accessible de plein droit si vous avez validé le L2
- La licence de Gestion, accessible par le test « Score des IAE Message (SIM) »
- Une des licences professionnelles (accessibles sur dossier). Il existe deux mentions de licence professionnelle, (1) Assurance, banque, finance et (2) Santé, gestion des organisations sanitaires et sociales. La mention Assurance, banque, finance offre deux spécialités :
  - Chargé de clientèle
  - Gestion d'actifs financiers – Back et Middle Office

Les deux premières années donnent une solide formation de base qui vous permet d'aborder dans de bonnes conditions la troisième année avec un début de spécialisation. La licence mention Économie procure aux étudiants une formation généraliste qui leur permettra de poursuivre, s'ils le souhaitent, des études à un niveau élevé en économie ou éventuellement en gestion.

Quatre parcours sont possibles :

- Économie internationale
- Monnaie, banque, finance
- Économétrie et modélisation
- Économie du travail et des politiques sociales

Ces parcours mettent l'accent sur des champs ou outils particuliers. Tous forment des économistes capables de maîtriser les techniques de leur domaine et de s'adapter à un environnement en constante évolution.

Les titulaires de la licence Économie peuvent espérer une insertion professionnelle dans les :

- organisations internationales et institutions européennes
- administrations nationales ou locales – banques, assurances et entreprises du secteur financier
- services aux entreprises, bureaux d'études
- services financiers des entreprises

Économie internationale, responsable : Cécile Couharde

Ce parcours met l'accent sur les problèmes internationaux en général. Cette formation traite ainsi des firmes multinationales, des questions de la construction européenne ainsi que celles touchant le développement économique.

Monnaie, banque, finance, responsable : Michel Boutillier

Ce parcours offre une formation dans les domaines de l'activité des banques, des intermédiaires financiers et de la gestion financière des entreprises.

Économétrie et modélisation, responsable : Valérie Mignon

Ce parcours fournit plus particulièrement les connaissances nécessaires à la réalisation d'études quantitatives en économie. L'accent est mis sur la dimension appliquée de l'économétrie et la mise en pratique des outils présentés (logiciels, bases de données).

Économie du travail et des politiques sociales, responsable : Florent Fremigacci

Ce parcours propose une analyse approfondie du marché du travail, des inégalités et des politiques de l'emploi ainsi que des politiques sociales (protection sociale, politique de santé).

## L1 Économie & Gestion

### **Premier Semestre**

**L1S1**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	60 h	6
Information économique et sociale 1		18 h	45 h	4,5
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion</b>				
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		60 h	6
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 1	24 h	24 h	45 h	4,5
<b>UE transversale : Méthodologie Informatique</b>				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	30 h	3
<b>UE transversale : Anglais</b>				
Anglais 1		18 h	30 h	3
<b>UE transversale : Ouverture</b>	24 h		30 h	3
E.C. de sociologie : sociologie générale A				
E.C. de histoire : histoire contemporaine A				
E.C. de droit : droit A				
E.C. de mathématiques renforcées A ou algorithmique et programmation A				
<b>Total premier semestre</b>	<b>132 h</b>	<b>102 h</b>	<b>300 h</b>	<b>30</b>

### **Second semestre**

**L1S2**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie A	24 h	18 h	60 h	6
Macroéconomie A	24 h	18 h	60 h	6
Information économique et sociale 2		18 h	45 h	4,5
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 2	24 h	24 h	45 h	4,5
<b>UE transversale : Méthodologie Informatique</b>				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	30 h	3
<b>UE transversale : Anglais</b>				
Anglais 5		18 h	30 h	3
<b>UE transversale : Culture économique générale</b>	30 h		24 h	3
<b>+ Stage facultatif</b>				
E.C. de sociologie : sociologie générale B				
E.C. de histoire : histoire contemporaine B				
E.C. de droit : droit B				
E.C. de mathématiques renforcées B ou algorithmique et programmation B				
<b>Total second semestre</b>	<b>114 h</b>	<b>120h</b>	<b>300 h</b>	<b>30</b>

## L2 Économie & Gestion

### Premier semestre

### L2 S3

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie B	24 h	18 h	60 h	4,5
Macroéconomie B	24 h	18 h	60 h	4,5
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion</b>				
Comptabilité privée A	18 h		30 h	3
<b>UE disciplinaire : Mathématiques, Statistiques et Informatique</b>				
Mathématiques 3	24 h	18 h	45 h	4,5
Statistiques	24 h	18 h	45 h	4,5
Initiation aux bases de données	12 h	24 h	30 h	3
<b>UE transversale : Anglais</b>				
Anglais 3		18 h	30 h	3
<b>UE transversale : Culture éco/prépprof</b>	24 h		30 h	3
Cours au choix (voir liste page suivante)				
<b>Total premier semestre</b>	<b>150 h</b>	<b>114 h</b>	<b>300 h</b>	<b>30</b>

**Second semestre****L2 S4**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie C	24 h	18 h	45 h	6
Macroéconomie C	24 h	18 h	45 h	6
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion</b>				
Comptabilité privée B	18 h	18 h	45 h	5
Analyse des organisations ou Introduction à la finance d'entreprise et de marché	24 h		30 h	3
<b>UE disciplinaire : Statistiques et probabilités</b>				
Probabilités	24 h	18 h	45 h	4,5
<b>UE transversale : Anglais</b>				
Anglais 4		18 h	30 h	3
<b>UE transversale : Culture éco/prép-prof</b>	24 h		30 h	3
Cours au choix (voir liste page suivante)				
<b>Total second semestre</b>	<b>138 h</b>	<b>90 h</b>	<b>300 h</b>	<b>30</b>

## Liste des cours au choix en L2

Sur toute la deuxième année L2 (1,5 h hebdomadaire, soit 18 h en S3 + 18 h en S4) :

- Sensibilisation au professorat (S3 et S4)
- Langue vivante II (S3 et S4)
- Conduite de projet économique et social (S3 et S4)

Sur le premier semestre de L2 (2 heures hebdomadaires, soit 24 heures semestrielles en S3) :

- Introduction au marketing
- Grandes doctrines économiques
- Histoire financière

Sur le second semestre de L2 (2 heures hebdomadaires, soit 24 heures semestrielles en S4) :

- Calculs financiers
- Économie sociale
- Intégration économique européenne
- Méthodes d'économie mathématique

## L1 & L2 – Économie & Gestion – Langues et civilisations

Cette double formation permet d'acquérir les connaissances de base en économie et gestion et offre un approfondissement des connaissances linguistiques et des cultures étrangères selon le choix :

- Langue et civilisation anglaises et américaines
- Langue et civilisation allemandes
- Langue et civilisation espagnoles

À l'issue de la deuxième année d'Économie & Gestion – Langues et civilisations, les étudiants ont le choix entre deux parcours :

- Parcours Économie
- Parcours Gestion

La lecture de ce livret de l'étudiant sera utilement complétée par une visite des pages suivantes :

- pour l'anglais

<http://anglais.u-paris10.fr/>

<http://anglais.u-paris10.fr/spip.php?rubrique227>

- pour l'allemand

[http://www.u-paris10.fr/DE1/0/fiche\\_\\_\\_defaultstructureksup/](http://www.u-paris10.fr/DE1/0/fiche___defaultstructureksup/)

- pour l'espagnol

[http://www.u-paris10.fr/DE2/0/fiche\\_\\_\\_defaultstructureksup/](http://www.u-paris10.fr/DE2/0/fiche___defaultstructureksup/)

## L1 Économie & Gestion – Langue et civilisation anglaises et américaines

### Premier Semestre

**L1S1**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	40 h	4
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		40 h	4
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Droit A		24 h	20 h	2
<b>UE transversale : Informatique</b>				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>		↓ vol. hebdo ↓		
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2 x 1 h	2 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation G.B.		1,5 h	3 h	3
Terminologie		1,5 h	2 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou langue vivante II</b>		1,5 h/2 h	3 h	3
<b>Total premier semestre</b>	<b>144 h</b>			<b>30</b>

**Second Semestre****L1S2**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
Macroéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 2	24 h	24 h	30 h	3
<b>UE transversale : Méthodologie Informatique</b>				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>		↓ vol. hebdo ↓		
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2 x 1 h	2 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>		1,5 h	3 h	3
Civilisation G.B.		1,5 h	3 h	3
Terminologie		1,5 h	2 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou langue vivante II</b>		1,5 h/2 h	3 h	3
<b>Total second semestre</b>	<b>108 h</b>			<b>30</b>

## L2 Économie & Gestion – Langue et civilisation anglaises et américaines

### Premier semestre

**L2 S3**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion</b>				
Microéconomie B	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie B	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion</b>				
Comptabilité privée A	18 h		20 h	2
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 3	24 h	18 h	25 h	2,5
Statistiques	24 h	18 h	25 h	2,5
<b>UE transversale : Informatique</b>				
Introduction aux bases de données	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>		↓ vol. hebdo ↓		
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2 x 1 h	2 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation G.B.		1,5 h	3 h	3
Terminologie		1,5 h	2 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou langue vivante II</b>		1,5 h/2 h	3 h	3
<b>Total premier semestre</b>	<b>126 h</b>			<b>30</b>

**Second semestre****L2 S4**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie C	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie C	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion + stage facultatif</b>				
Comptabilité privée	18 h	18 h	30 h	3
Analyse des organisations	24 h		30 h	3
<b>UE disciplinaire : Statistiques et probabilités</b>				
Statistiques	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>		↓ vol. hebdo ↓		
Thème et grammaire		1,5 h	3 h	3
Version		1,5 h	3 h	3
Langue orale		2 x 1 h	2 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation G.B.		1,5 h	3 h	3
Terminologie		1,5 h	2 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation G.B./U.S. ou langue vivante II</b>		1,5 h/2 h	3 h	3
<b>Total second semestre</b>	<b>114 h</b>			<b>30</b>

## L1 Économie & Gestion – Langue et civilisation allemandes

### *Premier semestre*

### *L1 S1*

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	40 h	4
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		40 h	4
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 1	36 h	24 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Droit</b>				
Droit A		24 h	20 h	2
<b>UE transversale : Informatique</b>				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		24 h	24 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 1	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique de l'Allemagne 1		18 h	18 h	1,5
Terminologie économique 1		12 h	12 h	2
Technique de travail 1		12 h	12 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation allemandes ou langue vivante II</b>		18 h	18 h	3
<b>Total premier semestre</b>	<b>156 h</b>	<b>186 h</b>	<b>282 h</b>	<b>30</b>

**Second semestre****L1 S2**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
Macroéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 2	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Droit</b>				
Droit B	24 h		20 h	2
<b>UE transversale : Méthodologie Informatique</b>				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		21 h	24 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 2	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique de l'Allemagne 2		18 h	18 h	2,5
Terminologie économique 2		12 h	12 h	2
Technique de travail 2		12 h	12 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation allemandes ou langue vivante II</b>		18 h	18 h	3
<b>Total second semestre</b>	<b>120 h</b>	<b>198 h</b>	<b>282 h</b>	<b>30</b>

## L2 Économie & Gestion – Langue et civilisation allemandes

### Premier semestre

**L2 S3**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion</b>				
Microéconomie A	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie A	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion</b>				
Comptabilité privée A	18 h		20 h	2
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 3	24 h	18 h	25 h	2,5
Statistiques	24 h	18 h	25 h	2,5
<b>UE transversale : Informatique</b>				
Introduction aux bases de données	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème et grammaire		18 h	18 h	1,5
Version et grammaire		18 h	18 h	1,5
Expression orale		24 h	24 h	2
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 3	12 h		12 h	1,5
Civilisation : Histoire économique de l'Allemagne 3		18 h	18 h	2,5
Terminologie économique 3		12 h	12 h	1,5
Technique de travail 3		18 h	18 h	1,5
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation allemandes ou langue vivante II</b>		18 h	18 h	3
<b>Total premier semestre</b>	<b>138 h</b>	<b>216 h</b>	<b>282 h</b>	<b>30</b>

**Second semestre****L2S4**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie C	24 h	18 h	30 h	30 h
Macroéconomie C	24 h	18 h	30 h	30 h
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion + stage facultatif</b>				
Comptabilité privée B	18 h	18 h	30 h	30 h
Analyse des organisations	24 h		30 h	30 h
<b>UE disciplinaire : Statistiques et probabilités</b>				
Probabilités	24 h	18 h	30 h	30 h
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème et grammaire		18 h	18 h	18 h
Version et grammaire		18 h	18 h	18 h
Expression orale		24 h	24 h	24 h
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation : Histoire de l'Allemagne 4	12 h		12 h	12 h
Civilisation : Histoire économique de l'Allemagne 4		18 h	18 h	18 h
Terminologie économique 4		12 h	12 h	12 h
Technique de travail 4		12 h	12 h	12 h
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation allemandes ou langue vivante II</b>		18 h	18 h	18 h
<b>Total second semestre</b>	<b>126 h</b>	<b>192 h</b>	<b>282 h</b>	<b>30</b>

**L1 Économie & Gestion – Langue et civilisation espagnoles**

**Premier Semestre****L1S1**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion</b>				
Introduction à l'analyse économique	36 h	18 h	40 h	4
Introduction à la gestion et aux organisations	36 h		40 h	4
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 1	36 h	24 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Droit</b>				
Droit A		24 h	20 h	2
<b>UE transversale : Informatique</b>				
Outils informatiques 1	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème 1		13 h	26 h	1,5
Version 1		13 h	26 h	26 h
Grammaire 1	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 1		18 h	40 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation de l'Espagne 1		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 1		26 h	52 h	3
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation espagnoles ou langue vivante II</b>		18 h	40 h	3
<b>Total premier semestre</b>	<b>157 h</b>	<b>180 h</b>	<b>412 h</b>	<b>30</b>

**Second semestre****L1S2**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
Macroéconomie A	24 h	18 h	40 h	4
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 2	24 h	24 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Droit</b>				
Droit B	24 h		20 h	2
<b>UE transversale : informatique + stage facultatif</b>				
Outils informatiques 2	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème 2		13 h	26 h	1,5
Version 2		13 h	26 h	1,5
Grammaire 2	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 2		18 h	40 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation de l'Espagne 2		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 2		26 h	52 h	3
<b>UE transversale : Renforcement en langue et civilisation espagnoles ou langue vivante II</b>		18 h	40 h	3
<b>Total second semestre</b>	<b>121 h</b>	<b>198 h</b>	<b>412 h</b>	<b>30</b>

## L2 Économie & Gestion – Langue et civilisation espagnoles

### Premier semestre

**L2S3**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux d'économie et de gestion</b>				
Microéconomie B	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie B	24 h	18 h	30 h	
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion</b>				
Comptabilité privée A	18 h		20 h	2
<b>UE disciplinaire : Mathématiques</b>				
Mathématiques 3	24 h	24 h	25 h	2,5
Statistiques	24 h	18 h	25 h	2,5
<b>UE transversale : Informatique</b>				
Introduction aux bases de données	12 h	24 h	20 h	2
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème économique 3		13 h	26 h	1,5
Version économique 3		13 h	26 h	1,5
Grammaire 3	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 3		18 h	40 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation de l'Espagne 3		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 3		26 h	52 h	3
<b>Total premier semestre</b>	<b>139 h</b>	<b>216 h</b>	<b>412 h</b>	<b>30</b>

**Second semestre****L2S4**

<i>Intitulé du cours</i>	<i>Cours</i>	<i>TD</i>	<i>Travail personnel</i>	<i>ECTS</i>
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux économiques</b>				
Microéconomie C	24 h	18 h	30 h	3
Macroéconomie C	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Fondamentaux de gestion + stage facultatif</b>				
Comptabilité privée	18 h	18 h	30 h	3
Analyse des organisations	24 h		30 h	3
<b>UE disciplinaire : Statistiques et probabilités</b>				
Probabilités	24 h	18 h	30 h	3
<b>UE disciplinaire : Langue écrite et orale</b>				
Thème économique 4		13 h	26 h	1,5
Version économique 4		13 h	26 h	1,5
Grammaire 4	13 h		26 h	1,5
Expression écrite et expression orale 4		18 h	40 h	1,5
<b>UE disciplinaire : Civilisation et terminologie</b>				
Civilisation de l'Espagne 4		26 h	52 h	3
Civilisation de l'Amérique latine 4		26 h	52 h	3
<b>Total second semestre</b>	<b>127 h</b>	<b>186 h</b>	<b>412 h</b>	<b>30</b>

**PLANS DES COURS**

**ÉCONOMIE**

**L**

**L1 & L2**

**ÉCONOMIE & GESTION**

**Année universitaire 2012–2013**

Les codes situés au niveau des titres de cours sont ceux du système Apogée  
Apogée = Application pour la gestion des étudiants et des enseignements

**Michel HENOCHSBERG, Bruno LEFEBVRE et Michel MOUILLART**

*Objectifs : Permettre aux étudiants d'établir un lien entre d'une part les enseignements d'économie dispensés à l'Université et d'autre part les enseignements d'économie qu'ils ont pu suivre au lycée ou le discours économique qu'ils entendent au travers des médias : radio, télévision, journaux.*

### **Chapitre I : Qu'est-ce que l'économie?**

#### I Les opérations économiques

- I.1 la consommation, la production et l'échange
- I.2 La production, les facteurs de production et les opérations de répartition
- I.3 Une représentation simplifiée des relations économiques
- I.4 Épargne, Investissement et accumulation du capital
- I.5 Épargne, investissement et finance

#### II Les agents économiques et leur comportement

- II.1 Le comportement des agents économiques selon l'approche méthodologique
- II.2 la rationalité des agents économiques dans l'approche individualiste
  - II.2.a Le consommateur et ses contraintes
  - II.2.b La contrainte technologique de l'entreprise
- II.3 Tous les agents économiques sont-ils rationnels ?

#### III La coordination des décisions des agents économiques et la notion d'équilibre

- III.1 La coordination par le marché
- III.2 Défaillances du marché et interventions de la puissance publique
- III.3 La question de la coordination ou de l'équilibre dans une représentation en termes de circuit

### **Première partie: Les représentations de l'économie en tant que circuit**

#### **Chapitre II : La comptabilité nationale**

- I Les conventions de base de la comptabilité nationale
- II Les opérations sur biens et services
- III Les comptes des secteurs institutionnels
- IV Les comptes économiques intégrés

#### **Chapitre III : L'analyse keynésienne**

##### I Les caractéristiques de l'analyse keynésienne

- I.1 Une analyse macroéconomique
- I.2 de l'économie nationale
- I.3 considérée intégrée monétairement

##### II La représentation keynésienne

- II.1 Le principe de la demande effective
- II.2 La logique du circuit keynésien

##### III Les déterminants de la demande

- III.1 La demande de consommation
- III.2 La demande d'investissement

- IV Équilibre économique et politiques économiques
  - IV.1 La représentation de l'équilibre selon P. A. Samuelson (le diagramme à 45°)
  - IV.2 Le processus d'ajustement et le concept du multiplicateur
  - IV.3 Les politiques économiques

## **Deuxième partie: L'économie de marché: A. Smith et ses descendants**

### **Chapitre IV : L'analyse d'Adam Smith**

- I La pensée utilitariste
  - I.1 L'évolution du raisonnement utilitariste avant A. Smith
  - I.2 L'influence de Francis Hutcheson
  - I.3 La pensée d'Adam Smith
- II L'économie comme système auto-régulé
  - II.1 La division du travail et l'organisation de la société
  - II.2 La théorie de la valeur et des prix
  - II.3 La théorie de la répartition
  - II.4 Accumulation du capital et croissance
  - II.5 La monnaie
  - II.6 Le rôle de l'État

### **Chapitre V : Les classiques**

- I Le contexte historique
- II La croissance de la population, la décroissance des rendements dans l'agriculture et la rente
  - II.1 La théorie de Thomas R. Malthus
  - II.2 La loi des rendements décroissants dans l'agriculture
- III L'analyse ricardienne
  - III.1 La théorie de la valeur
  - III.2 La théorie de la répartition
  - III.3 L'évolution de la répartition du revenu et le devenir du système capitaliste
- IV La loi de Say et la conception classique de la monnaie
- V Les théories du commerce international et la défense du libre échange

### **Chapitre VI : L'analyse marxiste**

- I Quelques étapes de la vie de Karl Marx
- II Le fonctionnement du mode de production capitaliste
  - II.1 La théorie de la valeur
  - II.2 Plus value et exploitation
  - II.3 Taux de profit et prix de production
- III Le développement des contradictions au sein du mode de production capitaliste
  - III.1 La paupérisation du prolétariat
  - III.2 Les crises de surproduction
  - III.3 La baisse tendancielle du taux de profit

## Chapitre VII : L'analyse néo-classique ou marginaliste

### I Des classiques aux néo-classiques

- I.1 La définition de l'utilité selon J. Bentham
- I.2 La formulation mathématique du concept d'utilité marginale
- I.3 L'apport de la psychologie

### II Les trois versions initiales de la pensée marginaliste

- II.1 La version utilitariste (S. Jevons)
- II.2 La version mathématique (L. Walras)
- II.3 La version psychologique (C. Menger)

### Éléments bibliographiques :

**Albertini J.-M. et Silem A.**, *Comprendre les théories économiques, T1 Clés de lecture, T2 Petit guide des grands courants*, Collection Points, Seuil

**Basle M. et alii**, *Histoire des pensées économiques, T1 les fondateurs, T2 les contemporains*, collection Synthèse, Sirey

**Denis H.**, *Histoire de la pensée économique*, coll. Quadrige, PUF

**Dermange F.**, *Le dieu du marché : Éthique, économie et théologie dans l'œuvre d'Adam Smith*, Labor et fides

**Latouche S. et alii**, *L'économie dévoilée*, coll. Mutation n159, Autrement

**Marx K.**, *Prix, salaire, profit*, Éditions sociales

**Ravix J.T.**, *La pensée économique classique*, coll. Les Topos, Dunod

**Ricardo D.**, *Des principes de l'économie et de l'impôt*, Garnier Flammarion

**Temam D.**, *La nouvelle comptabilité nationale*, Dunod

**Vanoli André**, *Une histoire de la comptabilité nationale*, coll. Repères, La Découverte

## ► S1 MATHÉMATIQUES

ELEMA111

### Nathaël ENRIQUEZ, Lucas GERIN et Xavier MARY

Introduction aux fonctions réelles. Définition d'une fonction réelle, domaine de définition, fonction paire, impaire, périodique, fonctions composées, injective, surjective, bijective, monotone, fonctions usuelles (exponentielle, logarithme, racine carrée, fonctions puissances, inverse des fonctions puissances, fonctions homographiques, cosinus, sinus, tangente avec allure des graphes).

Limite et continuité. Définition limite, limite à gauche, à droite, limite infinie, limite en l'infini, opérations algébriques sur les limites, formes indéterminées, asymptotes, définition continuité en un point, sur un intervalle, opérations sur les fonctions continues.

Dérivabilité. Définition dérivée en un point (limite du taux d'accroissement), sur un intervalle ouvert, interprétation géométrique, équation tangente, opérations algébriques, dérivées usuelles, Application à la monotonie, « dérivable implique continue », tableau de variations.

Développements limités. Dérivée d'ordre 2, DL à l'ordre 2, définition DL ordre n, DL usuels, DL en 0, lien avec l'équation de la tangente, position.

Extremum local, global. Définition point stationnaire, condition nécessaire (non suffisante)  $f'(a) = 0$ , nature des extrema. Fonction convexe, concave, caractérisation de la convexité à l'aide de la dérivée seconde. Suites réelles. Définition, opérations algébriques sur les suites, suite croissante, décroissante, constante, majorée, minorée, bornée, arithmétique, géométrique, sommes partielles, arithmético-géométrique, calculs de prêts, remboursements, suite récurrente, raisonnement par récurrence, suite convergente, divergente, critères de convergence (comparaison, monotone+bornée, suites adjacentes, limites usuelles), formes indéterminées, opérations algébriques sur les limites.

## DROIT A

ELEDT111 S1 ◀

**Magdi ZAKI**

Ce cours a pour objet de présenter les notions fondamentales du droit privé. Il permet d'aborder à la fois des questions qui ont trait à l'organisation du droit (organisation par matière et par ordre de juridictions, ainsi que la présentation des sources du droit) et à l'application du droit (application de la loi dans le temps, application de la loi dans l'espace et preuve).

## OUTILS INFORMATIQUES 1

ELEIN111 S1 ◀

**Claire HANEN et Gabriel HATCHIKIAN**

*Objectifs : Ce cours a pour objectif d'acquérir les compétences permettant d'obtenir le C2I (certificat national). Il présente des éléments de culture générale d'informatique utilisateur et l'usage professionnalisant des principaux logiciels bureautique (Traitement de texte, tableur, présentation) et des outils collaboratifs (plate-formes en ligne).*

**Les compétences officielles du C2I (référentiel détaillé à consulter sur [c2i.education.fr](http://c2i.education.fr))**

**A1** - Tenir compte du caractère évolutif des TIC

**A2** - Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie

Compétences pratiques :

**B1** - S'approprier son environnement de travail

**B2** - Rechercher l'information

**B3** - Sauvegarder, sécuriser, archiver ses données en local et en réseau filaire ou sans fil

**B4** - Réaliser des documents destinés à être imprimés (tableaux, formules, graphiques, documents de texte structurés)

**B5** - Réaliser la présentation de ses travaux en présentiel et en ligne

**B6** - Échanger et communiquer à distance

**B7** - Mener des projets en travail collaboratif à distance

## SOCIOLOGIE A

ELESG111 S1 ◀

**Yolène DILAS-ROCHERIEUX**

Ce cours magistral a pour objet non seulement d'initier l'étudiant à une discipline souvent méconnue, la Sociologie, mais encore de compléter sa culture générale avec le croisement des savoirs universitaires. Le cours de cette année portera sur la construction d'un objet de science particulier, la société, ainsi que les différentes théories relatives à leur organisation et leur transformation dans le temps et l'espace. L'étudiant se verra offert un livret de textes d'auteurs et une série de 11 tableaux destinés à leur fournir un support pour le cours magistral. La lecture des 24 textes est obligatoire et le livret doit toujours suivre l'étudiant dans l'amphi, de manière à ce que ce dernier puisse s'y référer en même temps que le professeur.

L'examen final porte sur quatre questions de cours (chacune sur cinq points) et exige des réponses synthétiques, claires et précises en 30 lignes environ.

**Éléments bibliographiques :**

**Mendras H. et Etienne J. (1996)**, *Les grands auteurs de la sociologie, Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Hatier

**Lallement M. (1993)**, *Histoire des idées sociologiques*, T I et II, Nathan

**Enseignants : Yéra DEMBELÉ, Fabrice COLLETTE, Réza EBRAHIMI, Claudia FROSSARD-RAVELOARISON**

*Objectifs pédagogiques :*

*L'enseignement d'Information économique et sociale (IES) vise à renforcer les conditions de réussite universitaire des étudiants pour leur orientation, leur autonomisation et leur insertion future tout en réduisant leurs risques d'échec ou d'abandon dans le cadre d'une pédagogie de projet d'étude-action inspirée des méthodes novatrices de l'éducation active, du socio-constructivisme et de l'initiation à la recherche. La démarche proposée les conduit à aborder de façon concrète, interdisciplinaire, vivante et personnalisée l'étude des phénomènes d'information socioéconomiques sur l'analyse, la création, la gestion, la production, la coopération et/ou la communication d'opérations plus ou moins complexes afin de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui en vue de s'y intégrer utilement, d'y agir efficacement et d'y épanouir au mieux toutes leurs potentialités.*

*Dans cette perspective, les étudiants d'IES sont invités à un sérieux investissement de travail individuel et collectif orienté sur deux objectifs essentiels au mieux de leurs attentes, de leurs idées ou de leurs initiatives : (1) Contribuer à une meilleure formation théorique sur les problématiques socio-économiques pour en interroger de manière critique les réalités observées, expérimentées ou analysées, les interprétations conceptuelles ou épistémologiques, les positions politiques ou les questions éthiques ; (2) Développer des apprentissages pratiques et renforcer leurs capacités sur les questions méthodologiques de conception, d'information, de documentation, d'étude, de travail personnel ou d'équipe en vue de la production de travaux universitaires (TU) dans les normes académiques et scientifiques.*

**Programme/plan :**

En IES les étudiants sont accompagnés dans leur travail dans des cours délivrés en petits groupes sous forme de « séminaires thématiques » où ils s'inscrivent selon l'orientation de leur choix dans le cadre des horaires habituels des TD. Ils sont invités à s'associer si possible en équipes de 2 ou 3 (voir plus) pour réaliser un contrat de projet pédagogique d'étude et/ou d'action défini librement en accord avec leur enseignant. Ils sont orientés dans leurs objectifs sur des cas précis pour établir leur programme de travail de l'année et contribuer à celui de chaque séminaire. Ils doivent s'organiser efficacement pour en documenter, en structurer et en interpréter les données significatives à partir de l'élaboration de problématiques cohérentes et pertinentes. Selon les cas, des contrats de « projets complémentaires » donnant lieu à bonus de points pourront être défini sur des sujets libres avec l'enseignant concerné.

Grâce à l'infinie diversité des choix d'étude-action rendus possibles par ces enseignements, les étudiants peuvent aborder les sujets qui les intéressent personnellement au plus près de leurs centres d'intérêt, de leurs orientations, de leurs rythmes d'apprentissage ou de leurs conditions de vie. Ils ont pour objectif pédagogique de produire un mini-mémoire portant sur toutes les questions pertinentes d'information économique et sociale posées par la réalisation de leur projet ainsi que sur les difficultés de toutes sortes, d'information ou autres survenues dans leur démarche de réalisation. Pour autant qu'ils s'investissent sérieusement dans un effort assidu, soutenu et approfondi, leur travail sur le mini-mémoire les aidera ainsi à intégrer et à valoriser au mieux l'ensemble des acquis de leur expérience universitaire dans leur cursus et leur carrière future.

**Thèmes des séminaires 2012-2013 :**

- A1 - TIC, apprentissages non formels, autonomisation et création d'activités
- A2 - Réseaux sociaux et mouvements de contestations dans le monde (
- A3 - Inégalités, économie et société
- A4 - Web 2.0, pratiques sociales et modèles économiques
- A5 - Création d'entreprise et nouvelles technologies sociales
- A6 - Qualité de vie, sociétés traditionnelles et modernes, culture et marché
- A7 - Jeunesse, culture et nouveaux mouvements de contestations
- A8 - Migrations, co-développement et coopération internationale
- C1 - Peuples indigènes, droits, culture, environnement, solidarité
- C2 - Technologie, société, démocratie et environnement
- C3 - Inégalités, économie et société
- C4 - Migrations, co-développement et coopération internationale
- C5 - TIC, apprentissages non formels, autonomisation et création d'activités
- C6 - Jeunesse, culture et nouveaux mouvements de contestations
- C7 - Création, gestion ou développement d'une entreprise ou d'une association
- C8 - Technologie, développement durable et création d'entreprise

#### **Modalités du contrôle des connaissances :**

Dans le cadre de leur séminaire thématiques, les étudiant(e)s sont accompagnés pour la conduite de leurs projets sur la base d'exposés, de débats et de rapports leur permettant de structurer eux-mêmes leur travail et les apports. Selon les enseignants et les séminaires, différents types d'exercices individuels et collectifs leur sont proposés sur papier, en présentiel ou en ligne : contrat de projet, notes de motivation personnelle et d'avant-projet, recherches bibliographiques, fiche de lecture, exposés, enquêtes, entretiens, articles, photos ou vidéos, forums, liens ou outils internet, rapports intermédiaire et final, bilan personnel, soutenance orale....

L'évaluation est effectuée en contrôle continu sur un ensemble d'exercices à remettre dans les formes requises par les instructions pédagogiques de chaque enseignant avec au minimum la production d'un rapport intermédiaire au premier semestre et d'un rapport final au second semestre. Le droit à l'erreur est reconnu et même valorisé dans la mesure où les échecs rencontrés sont très formateurs si l'expérience en est bien comprise, exprimée, intégrée et dépassée. En cas de difficultés majeures, le contrat de projet pédagogique peut donc être renégocié avec l'enseignant responsable à condition d'avoir fait à temps tout son possible pour en respecter les termes et pour analyser correctement les problèmes vécus.

## **SOCIOLOGIE B**

**ELESG211 ◀ S2**

### **Philippe COMBESSIE**

Après un rapide panorama des différents courants de la sociologie contemporaine et une présentation de leurs relations avec des courants plus anciens, ce cours développera les particularités de la méthode d'enquête en sociologie (logiques et étapes d'organisation d'une recherche, travail quantitatif travail qualitatif, recueils d'informations, analyses de données). On présentera ensuite trois exemples thématiques : sociologie du crime, sociologie de la prison, sociologie des comportements sexuels.

#### **Éléments bibliographiques :**

##### **Méthode d'enquête :**

**Arborio (Anne-Marie) et Fournier (Pierre) (2002), (1999), *L'Enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Armand Colin (128)**

**Combessie (Jean-Claude) (2003), (1996), *La Méthode en sociologie*, coll. Repères, La Découverte**

**Kaufmann (Jean-Claude) (2004), (1996), *L'Entretien compréhensif*, Armand Colin (128)**

**Martin (Olivier) (2005), *L'Enquête et ses méthodes : l'analyse de données quantitatives*, Armand**

Colin (128)

**Singly (de) (François) (2005), (1992), *L'Enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Armand Colin (128)**

**Exemples thématiques :**

**Bozon (Michel) (2005), *Sociologie de la sexualité*, Armand Colin (128)**

**Combessie (Philippe) (2009), (2001), *Sociologie de la prison*, coll. Repères, La Découverte, 3<sup>e</sup> édition.**

**Robert (Philippe) (2005), *La Sociologie du crime*, coll. Repères, La Découverte**

## ▸ S2 MATHÉMATIQUES

ELEMA211

**Hanene MOHAMED et Cyril ROBERTO**

### 1. Algèbre linéaire

- Systèmes d'équations linéaires
- Espaces vectoriels et sous-espaces vectoriels
- Systèmes linéaires : méthode du pivot de Gauss, expression vectorielle
- Combinaison linéaire et famille génératrice
- Indépendance linéaire
- Bases et dimension des sous-espaces vectoriels et caractérisation des sous-espaces vectoriels en dimension deux et trois
- Matrices
- Notation matricielle, calcul matriciel, inverse de matrices par matrice témoin (pas de déterminant)
- Matrice transposée, produit scalaire, norme, orthogonalité
- Solution aux moindres de carrés d'un système linéaire
- Matrice de projection orthogonale
- Droite des moindres carrés
- Formes quadratiques (en vue de son application de recherche des extremas de fonctions à plusieurs variables) : décomposition d'une forme quadratique (famille libre), réduction de Gauss pour obtenir cette décomposition, signature et rang

### 2. Analyse

- Fonctions de plusieurs variables
- Domaine de définition, graphe, lignes de niveau
- Dérivées partielles et DL d'ordre 1 et 2
- Fonctions homogènes, théorème d'Euler
- Points stationnaires
- Nature des extremas en utilisant la signature de la forme quadratique définie par le DL2

## S2 ▸ OUTILS INFORMATIQUES 2

ELEIN211

**Juliette ARNAL et Claire HANEN**

Initiation au langage BVA. Intégration de programmes VBA dans un logiciel Tableur.  
Réalisation de fonctions personnalisées, fonction de pages.

**Michael BREI, Anna CRETI et Guillemette de LARQUIER**

*Objectifs : Analyser le comportement des agents (entreprises et consommateurs) en concurrence parfaite et fournir des outils pour les autres cours de L2 et L3 (micro, macro, finance, gestion)*

### **I. La théorie microéconomique du producteur**

- 1.1 Les ensembles et les facteurs de production : contraintes techniques, frontière de production, ensembles convexes, facteurs de production substituables/complémentaires
- 1.2 La fonction de production : courte versus longue période, productivité, coûts de production, isoquants, taux marginal de substitution technique, rendements d'échelle
- 1.3 Les choix du producteur : optimum de production, minimisation des coûts, maximisation du profit, statique comparative
- 1.4 L'offre de la firme : fonctions de l'offre

### **II. La théorie microéconomique du consommateur**

- 2.1 La théorie de l'utilité : axiomatique des préférences, fonctions d'utilité
- 2.2 Les choix du consommateur : taux marginal de substitution, contrainte budgétaire, optimum de la consommation, maximisation de l'utilité, statique comparative
- 2.3 La demande du consommateur : fonction de demande, effet revenu/substitution, élasticité-prix, élasticité-revenu

#### **Éléments bibliographiques :**

**Pindyck, R. et D. Rubinfeld (2011)**, *Microéconomie*, Pearson Education France

- Introduction (chap. 1+2)
- Théorie de l'entreprise (chap. 6-8)
- Théorie du consommateur (chap. 3+4)

**Varian, H.R. (2002)** : *Introduction à la microéconomie*, De Boeck

- Introduction (chap. 1+2)
- Théorie de l'entreprise (chap. 17-20)
- Théorie du consommateur (chap. 3-6, 8)

**Piller, A. (1999)**, *Microéconomie*, Maxima

**Alain, AYONG LE KAMA, Michel MOUILLART et Aurélien SAIDI**

#### **Prérequis :**

*Il est important d'avoir bien assimilé les différentes notions abordées lors du cours d'Introduction à l'Analyse économique.*

#### **Objectifs pédagogiques :**

*L'objectif de ce cours est de donner aux étudiants les outils d'analyse leur permettant de comprendre les fondements des grandes fonctions macroéconomiques utilisées dans les modèles agrégés du type IS-LM et/ou estimées par les principaux instituts statistiques. Dans cette optique, une attention toute particulière*

*est donc portée sur la production, la consommation, l'épargne ou encore l'investissement. Nous analysons également les différentes composantes de l'offre et de la demande sur les marchés du travail et de la monnaie.*

*Ceci nous permet ainsi d'assembler les différentes pièces du puzzle et de montrer dans quelle mesure les différentes fonctions agrégées donnent naissance à un modèle macroéconomique unifié, manipulable analytiquement.*

*L'accompagnement pédagogique du cours est effectué grâce à des planches de TD correspondant à chacun des chapitres du cours. Ces planches de TD sont composées de façon équilibrée entre des exercices et des textes, afin de donner aux étudiants des approfondissements, des éléments factuels et des éléments d'application.*

## **Programme/plan :**

### **Chapitre 1**

#### **Faits, méthodes et mesures en macroéconomie**

### **Chapitre 2**

#### **Consommation et épargne**

### **Chapitre 3**

#### **L'investissement**

### **Chapitre 4**

#### **Le marché du travail**

### **Chapitre 5**

#### **Le marché de la monnaie**

## **Références bibliographiques :**

[1] **Burda M. et Wyplosz C.**, *Macroéconomie : une perspective européenne*, collec. Ouvertures économiques, De Boeck, 5<sup>e</sup> édition, 2009.

[2] **Grimaud A.**, *Analyse macroéconomique*, collec. ECO, Montchrestien, 1999.

[3] **Kempf H.**, *Macroéconomie*, collec. Hypercours, Dalloz, 2<sup>e</sup> édition, 2004.

[4] **Mankiw G.**, *Macroéconomie*, collec. Ouvertures économiques, De Boeck, 5<sup>e</sup> édition, 2010.

[5] **Piriou J-P. et Bournay J.**, *La comptabilité nationale*, collec. Grands Repères, La Découverte, 16<sup>e</sup> édition, 2012.

## **Modalités du contrôle des connaissances :**

Le contrôle continu des connaissances est évalué au moyen d'une à deux épreuves écrites, portant sur une partie du programme et comptant pour 50% de la note. Les 50% restants sont constitués d'un

contrôle terminal écrit portant sur l'ensemble des éléments au programme.

## MACROÉCONOMIE B

ELEMC333 S3 ◀

**Caroline COUDRAT et Agnès LABYE**

### *Objectifs*

*Assimiler et comprendre les fondamentaux de la macroéconomie réelle et monétaire.*

*En particulier :*

- *les concepts de la macroéconomie réelle et monétaire*
- *la modélisation macroéconomique élémentaire*
- *les phénomènes macroéconomiques dans différents cadres théorique*
- *l'impact des politiques publiques sur l'activité économique*
- *le rôle des banques dans l'économie*
- *l'équilibre du système monétaire*
- *l'impact de la monnaie sur l'économie*

## **PARTIE I : Le cadre de l'analyse théorique de la macroéconomie**

### **Chapitre 1 : L'équilibre de longue période**

Section 1 : Le modèle d'équilibre général

Section 2 : Monnaie et prix

### **Chapitre 2 : L'équilibre de courte période**

Section 1 : Le modèle IS-LM

Section 2 : Les politiques économiques

## **PARTIE II : Monnaie, système bancaire et politique monétaire**

### **Chapitre 1 : Monnaie et système bancaire**

Section 1 : La monnaie dette

Section 2 : La création monétaire

### **Chapitre 2 : La politique monétaire européenne**

Section 1 : L'environnement institutionnel

Section 2 : La stratégie de politique monétaire de la Banque centrale européenne

### **Éléments bibliographiques :**

**Blanchard O. , Cohen D. (2000), *Macroéconomie*, Pearson Education**

**Goux J-F (2008), *Macroéconomie Monétaire et financière. Théories, institution, politiques*, Economica**

**Kempf H. (2006), *Macroéconomie*, Dalloz-Sirey**

**Mishkin F., Bailly J.L., Caire G., figliuzzi A., V. Lelièvre (2007), *Monnaie, Banques et marchés financiers*, Pearson Education**

**Natacha RAFFIN et Antoine REBEYROL**

## **Équilibre Partiel et Équilibre Général en Concurrence Parfaite**

### **I – Rappels et extensions : les comportements individuels.**

- 1 – Le choix rationnel du consommateur.
  - a – L'arbitrage travail-loisir.
  - b – L'arbitrage consommation-épargne.
  - c – La généralisation de la théorie du choix rationnel.
  
- 2- Le choix rationnel du producteur.
  - a – La maximisation du profit.
  - b – Court terme / long terme et choix d'investissement.

### **II – L'équilibre partiel de concurrence parfaite.**

- 1 – L'équilibre partiel : les fondamentaux.
  - a – Les déterminations de l'équilibre.
  - b – Analyse positive : existence, unicité et stabilité.
  - c – Analyse normative : le surplus collectif.
  
- 2 – L'équilibre partiel : quelques développements.
  - a – L'échange international en équilibre partiel.
  - b – L'équilibre de marché à court terme et à long terme.
  - c – Les modifications de l'équilibre : la statique comparative.

### **III – L'équilibre général de concurrence parfaite.**

- 1 – L'équilibre général d'une économie de pur échange.
  - a – La boîte d'Edgeworth.
  - b – Équilibre général walrassien et optimum parétien.
  
- 2 – L'équilibre général d'une économie avec production.
  - a – L'économie de Robinson.
  - b – Une économie à deux agents avec production.
  
- 3 – Défaillances marchandes et interventions publiques.

### **Éléments bibliographiques :**

#### **A) Ouvrages de base**

- Guerrien B. (1992)**, *L'économie néo-classique*, Repères, La découverte.  
**Rotillon G. (1992)**, *Introduction à la microéconomie*, Repères, La découverte.  
**Defalvard H. (2003)**, *Fondements de la microéconomie : les choix individuels (vol.1); l'équilibre des marchés (vol.2)*, *Questions d'économie*, De Boeck.

#### **B) Ouvrages de référence**

- Guerrien B. (1989)**, *La théorie néo-classique*, Economica.  
**Picard P. (1998)**, *Éléments de microéconomie*, Montchrestien.  
**Varian H.R. (2000)**, *Introduction à la microéconomie*, De Boeck.

### C) Ouvrages avancés

Mas-Colell A., Whinston M.D. and Green J.R. (1995), *Microeconomic theory*, Oxford University Press.

Varian H.R. (1995), *Analyse microéconomique*, Collection Université, De Boeck.

## MATHÉMATIQUES

ELEMA301 S3 ◀

### Olivier RAIMOND et Boyan SIRAKOV

Le cours comporte trois parties distinctes. Tout d'abord, des compléments d'Algèbre Linéaire : changements de base, introduction aux applications linéaires et déterminants. (Une brève introduction aux nombres complexes sera également donnée). Avec comme objectif la réduction des matrices, vue comme la réponse appropriée à la question : « Peut-on trouver un point de vue (une base... ) sous lequel un problème linéaire devient très simple ? ».

La seconde partie du cours est consacrée à présenter la notion d'intégration des fonctions continues (dite « intégrale de Riemann ») et sa détermination au moyen de calcul de primitives : intégrale simple, sommations infinies (intégrales généralisées et introduction aux séries numériques), intégrale double.

Enfin, après quelques rudiments de géométrie des surfaces, nous présentons les conditions de Lagrange pour l'optimisation sous contraintes (dans le cas où les contraintes d'égalité décrivent une surface régulière).

## NITIATION AUX BASES DE DONNÉES

ELEBD333 S3 ◀

### Soheib BAARIR

Introduction aux bases de données en utilisant le logiciel ACCESS, éléments de SQL, introduction à la programmation événementielle.

Notion d'interface comme objet composé, propriétés, événements, méthodes.

Éléments de l'algèbre relationnelle ; notion de table, enregistrement, champ. Notion de lien logique.

Requêtes sélection, vues de la base ; effets des mises à jour à l'aide de vues ouvertes simultanément.

Formulaires liés, utilisation des zones de listes déroulantes pour la gestion des liens logiques.

Sous-formulaires liés et indépendants.

Éléments de construction du schéma de la base de données.

Requêtes statistiques.

Ergonomie du formulaire ; déplacements dans les enregistrements de la source du formulaire.

Requêtes ajout et suppression.

Présentation des états.

Communication entre les interfaces (formulaires et états).

## GRANDES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

ELEGD333 S3 ◀

### Antoine REBEYROL

*Objectifs : L'objectif est celui que révèle le titre, pour des étudiants en L2 d'économie. Dans chaque cas on essaye de donner une présentation des auteurs qui ne soit pas purement analytique, mais de restituer l'importance de leur message dans le champ de l'économie et des sciences sociales.*

#### I. La tradition philosophique anglaise

- Hobbes
- Locke

- Hume
- Smith

**II. Adam Smith**

**III. David Ricardo**

**IV. Karl Marx**

**V. Léon Walras**

**VI. John-Maynard Keynes**

#### **Éléments bibliographiques :**

Outre les textes originaux, il s'agit pour l'essentiel de :

**Béraud, A., & Faccarello, G. (2000),** *Nouvelle Histoire de la pensée économique*, La Découverte.

**Deleplace, G. (1999),** *Histoire de la pensée économique*, Dunod.

### ► **S3 INITIATION AU MARKETING**

**ELEMK333**

#### **Carole GODARD**

*Objectifs : Le cours d'initiation au marketing, uniquement dispensé en cours magistral, a une durée de 26 heures. Ce cours, optionnel pour les L2 et L3 est également ouvert aux étudiants d'autres UFR puisqu'il est inscrit sur la liste des EC libres. Il s'agit d'une première approche du marketing avec ses concepts clés et ses fondements. A l'issue du cours, les étudiants doivent parfaitement maîtriser toutes les bases du marketing et être sensibilisés à la démarche et aux méthodes rigoureuses de la discipline.*

#### **1) Comportement du consommateur :**

Comprendre le consommateur

Notions de besoin, attitude, motivations ...

Les critères de choix dans la décision d'achat

#### **2) Construire une stratégie marketing :**

Segmenter le marché : les différents critères de segmentation

La stratégie de ciblage

Le positionnement : objectifs, mise en œuvre, difficultés ...

#### **3) Opérationnalisation de la stratégie marketing à travers le marketing mix :**

La politique de produit : définition, gamme, marque, packaging, innovation ...

La politique de prix : méthodes de fixation des prix, variations de prix ...

La politique de distribution : les réseaux de distribution, la gestion d'un réseau, la force de vente

La politique de communication : les différents outils de communication, la communication publicitaire

#### **4) Les métiers du marketing**

#### **Éléments bibliographiques :**

**Lendrevie J. & Lindon D. (2000),** *Mercator*, Dalloz.

**Les Echos (2000),** « *L'art du marketing* », financial Times ltd et Editions Village Mondial, accessible sur le site web : <http://www.lesechos.fr/formations/marketing/art-marketing.htm>

#### **Revues :**

Marketing Magazine, Stratégies, Management, Enjeux les Echos, LSA, Point de vente.

**Cyprien CAMALET et Marie PÉREZ***Objectifs :*

*Premier semestre : Le cours a pour objectif d'initier les étudiants au langage comptable, au fonctionnement des comptes, pour leur donner le moyen de comprendre l'information financière. Dans une première partie, l'accent sera mis sur l'importance des principes de base de la technique comptable et dans une seconde partie le cours présentera les enregistrements des opérations courantes de l'entreprise. Il abordera également les enjeux liés aux normes comptables internationales.*

*Second semestre : Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiants aux opérations de fin d'exercice qui permettent l'établissement des documents de synthèse (bilan, compte de résultat et annexe), étape indispensable à l'analyse des documents comptables.*

**Éléments bibliographiques :**

**Langlois, G. et Friederich, M.,** *Introduction à la comptabilité*, collection LMD, Éditions Foucher.

**Grandguillot, F.,** *Comptabilité générale*, collection Zoom, Éditions Gualino.

**INTRODUCTION À LA STATISTIQUE****Fatih KARANFIL et Jean PINQUET****Distributions empiriques**

Définitions et concepts de base de la statistique descriptive : Définitions. Les différents types de caractères et de variables statistiques. Tableaux statistiques et représentations graphiques. Effectifs et fréquences. Distributions à caractère qualitatif. Distributions à caractère quantitatif. Caractéristiques d'une distribution : tendance centrale, dispersion, concentration. Caractéristiques de tendance centrale. Caractéristiques de dispersion. Caractéristiques de forme Caractéristiques de concentration

**Moyennes, croissance, indices**

Les moyennes : Moyenne géométrique, Moyenne harmonique, Moyenne quadratique, Moyenne d'ordre  $r$ , La moyenne. Pourcentages et taux de croissance : Définition. Taux de croissance et multiplicateur. Évolutions successives. Évolutions des grandeurs liées. Taux de croissance global et taux de croissance annuel moyen. Les indices. Les indices élémentaires. Les indices synthétiques. Raccords d'indices et indices chaînes. Effet de structure et indice de qualité.

**La régression**

Définitions générales. Modèle. Les différents types de données. Variable exogène / variable endogène. Linéarité d'un modèle. Terme d'erreur. Étude simultanée de deux caractères statistiques. Notations et définitions. Distributions conditionnelles. Fréquences associées à un couple de variables statistiques et indépendance. Représentations graphiques. Étude des couples de variables quantitatives. Régression et ajustement linéaire. Coefficient de détermination. Coefficient de corrélation linéaire. Qualité d'une régression. Cas particuliers et extensions de la régression simple. Le modèle constant. Le modèle proportionnel. Le modèle à deux variables explicatives. Solution matricielle de la méthode des MCO. Introduction de variables indicatrices et analyse de la variance.

**Les chroniques**

Généralités. Définitions. Représentation graphique. Évolution d'une chronique. Correction des jours ouvrés. Prévision d'une chronique : définitions. Décomposition d'une chronique. Définition des composantes. Les différents schémas de décomposition d'une chronique. Choix entre les deux schémas de décomposition. Notations (double indexation). Estimation d'une saisonnalité stable lorsqu'on dispose d'une estimation de la tendance. Démarche générale pour caractériser l'évolution

d'une chronique. Détermination de la tendance. Remarques introductives. Lissage par moyennes mobiles. Lissage exponentiel. Désaisonnalisation ou correction des variations saisonnières. Principe de la désaisonnalisation. Étapes de la désaisonnalisation. Lissage de Holt-Winters.

#### **Éléments bibliographiques :**

**PY, B. (2007)**, *Statistique Descriptive*, Economica, 5<sup>e</sup> édition

**PY, B. (2007)**, *Exercices Corrigés de Statistique Descriptive*, Economica, 3<sup>e</sup> édition.

**Goldfarb B. et Pardoux C. (2003)**, *Introduction à la Méthode Statistique*, Manuel, Dunod

**Goldfarb, B. et Pardoux C. (2003)**, *Introduction à la Méthode Statistique, Exercices Corrigés*, Dunod

**Bailly P. (1999)**, *Statistiques descriptives*, PUG

**Hubler J. (1996)**, *Statistiques pour l'économie*, Bréal

**Monino J.L., Kosianski J.M. et Le Cornu F. (2000)**, *Statistiques descriptives*, Dunod

### ► **S3 HISTOIRE FINANCIÈRE**

**ELEHF410**

**Patrice BAUBEAU**

#### **De la monnaie marchande aux banques modernes : une histoire financière de la création monétaire**

##### **Présentation**

Ce cours s'adresse à des étudiants en économie intéressés par les problématiques historiques et/ou par les questions bancaires et financières, ou à des étudiants en histoire, intéressés par les questions économiques. Le cours éclairera, selon un déroulé globalement chronologique, l'émergence et la structuration des systèmes bancaires occidentaux à partir de la question de l'émission monétaire telle qu'elle est suscitée par la circulation des richesses marchandes. Nous aborderons donc les différentes hypothèses de réalisation d'un échange marchand (bien contre dette) et nous étudierons l'évolution économique et juridique des supports de ces échanges.

Nous nous concentrerons en particulier sur la lettre de change, du point de vue historique, juridique et économique, car c'est à partir de cette matrice marchande qu'émergent progressivement des acteurs qui vont prendre une importance cruciale dans l'économie de la révolution industrielle : les banques. Or ces formes marchandes de l'émission et de la circulation monétaire permettent de comprendre les dynamiques et les caractères spécifiques des banques européennes au IX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Mieux, c'est de ces pratiques que sont issues les doctrines et les instruments juridiques qui commandent, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, « l'art du central banking » (Hawtrey), c'est-à-dire cet ensemble de pratiques découvertes peu à peu et qui se cristallisent dans la notion de banque centrale, dotée de fonctions spécifiques (émission fiduciaire, supervision bancaire, prêt en dernier ressort, financement des États, fixation des taux directeurs, alimentation en liquidité de l'économie).

Ces doctrines et pratiques permettront en particulier, au fil du cours, d'éclairer les interrogations et les instruments mobilisés au cours de la crise financière née en 2007 et qui, du « quantitative easing » aux « mesures non conventionnelles » ont depuis le IX<sup>e</sup> siècle fait partie de la panoplie usuelle des banques nationales d'émission.

À chaque séance correspond un texte, disponible sur le site Internet du cours, afin de laisser le temps de les étudier. Le cours se compose donc à la fois d'un exposé magistral et de travaux fondés sur des textes historiques ou économiques portant sur les moyens de paiement, les banques, etc. De la sorte, nous pourrons faire ensemble le travail d'interprétation et de compréhension de ces textes.

##### **Plan des séances**

Séance 1 – Séance introductive – Programme des séances

Séance 2 – Les « fables » monétaires : Dématérialisation et définitions de la monnaie

Séance 3 – Les « fables » monétaires : La genèse de la monnaie et la question du troc et le rôle de échanges  
Séance 4 – Commerce, Monnaie, État dans le monde antique méditerranéen  
Séance 5 – Les effets de commerce : Naissance et essor  
Séance 6 – Les effets de commerce : L'escompte commercial et bancaire  
Séance 7 – La naissance des banques d'émission : Le modèle baltique  
Séance 8 – La naissance des banques d'émission : La Banque d'Angleterre  
Séance 9 – Banque commerciale ou banque d'État ? La Banque d'Angleterre  
Séance 10 – Banque commerciale ou banque d'État ? La Banque de France  
Séance 11 – Déclin de l'escompte et nouveaux régimes monétaires  
Séance 12 – Préparation à l'examen de fin de semestre

Site Web associé au cours : <http://web.me.com/patrice14/>

## CONDUITE DE PROJET ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ELEPJ444 S3/S4 ◀

**Fabrice COLLETTE, Réza EBRAHIMI**

*Objectifs pédagogiques :*

*L'enseignement de « Conduite de projet économique et social » (CPES) est organisé en deux cours optionnels délivrés semestriellement sous la forme de séminaires. Il propose aux étudiants une méthode intégrée de développement personnel, didactique et cognitif fondée sur l'apprentissage de la conduite de micro-projets d'étude et/ou action à dominante plus théorique ou plus pratique. Selon les cas, il les amène à aborder concrètement l'ensemble des phases de conception, de gestion, d'animation, de production, de communication et d'évaluation d'une étude, d'une activité ou d'une entreprise en vue de la formalisation de leurs résultats dans un travail universitaire selon les normes académiques.*

*CPES permet de valoriser l'expérience des étudiants en vue de les préparer progressivement à mieux :*  
*(1) Maîtriser les méthodes des sciences économiques et sociales ainsi que de leurs techniques annexes appliquées à leurs centres d'intérêt, notamment à travers la production de travaux universitaires dans les normes académiques et scientifiques ; (2) Développer les capacités personnelles d'autonomie, de créativité, d'adaptativité et de polyvalence nécessaires pour améliorer l'orientation universitaire, l'insertion professionnelle et l'intégration sociale comme à la formation continue ultérieure ; (3) Travailler en équipe sur des opérations variées de difficulté croissante en faisant l'apprentissage des réalités de la conduite d'enquêtes et d'études, de la création d'activités, de l'animation d'équipe et de la gestion de projets de plus en plus complexes.*

### **Programme/plan :**

Les séminaires de CPES offrent aux étudiants une structure d'accompagnement pédagogique centrée sur les différentes phases de conception, de réalisation et d'évaluation de leurs projets d'étude-action. Ils sont invités à se réunir si possible en groupes de travail par équipes de 2 ou 3 et pour définir librement en accord avec leur enseignant un contrat de projet centré sur une réalité, des motivations, une problématique, des objectifs, des méthodes et un calendrier adapté selon la nature des projets d'étude et/ou d'action. Les deux options de CPES I et (Initiation) et de CPES II (Perfectionnement) sont des U.E. semestrielles offrant chacune les possibilités suivantes :

- CPES I seul, au choix sur le 1er ou le 2nd semestre de L2 ou de L3 (il est conseillé de s'inscrire au 2nd semestre et de commencer dès la rentrée d'octobre comme auditeur libre) ;
- CPES I + CPES II, respectivement au 1er et au 2nd semestre de L2 (avec l'avantage d'une bonne continuité de travail sur toute l'année) ;

- CPES I en L2 et CPES II en L3, possibilité de bénéficier de l'encadrement de CPES pour accompagner un projet sur les deux années de L2 et de L3 (il est conseillé de s'inscrire au second semestre et de commencer dès la rentrée d'octobre comme auditeur libre)

Les étudiants de CPES ont le choix entre deux grandes orientations d'étude et/ou d'action à dominante « Entreprise » ou « Développement » dans les domaines d'applications des deux séminaires suivants qui accueillent ensemble les deux modules de niveaux :

- CPES Développement (Réza Ebrahimi) : pour des projets pratiques portant sur les l'intégration des nouvelles technologies de l'information dans l'éducation, l'autoformation, l'action socio-culturelle, les voyages d'étude, les actions de solidarité internationale, le développement durable...

- CPES Entreprise (Fabrice Collette) : pour des projets opérationnels portant sur un stage pratique, la création, la gestion et l'animation d'activités ou d'entreprises intégrant, notamment les nouvelles technologies sociales et les problématiques socio-environnementales

### **Modalités du contrôle des connaissances :**

Dans le cadre de leur séminaire de CPES, les étudiant(e)s sont accompagnés pour la conduite de leurs projets sur la base d'exposés, de débats et de rapports leur permettant de structurer eux-mêmes leur travail et les apports. Selon les enseignants, différents types d'exercices individuels et collectifs leur sont proposés sur papier, en présentiel ou en ligne : contrat de projet, notes de motivation personnelle et d'avant-projet, recherches bibliographiques, fiche de lecture, exposés, enquêtes, entretiens, articles, photos ou vidéos, forums, liens ou outils internet...

Les étudiants rendent compte régulièrement en séminaire de leur réalisation sur la base de contributions écrites et orales en vue de la rédaction. L'évaluation est effectuée en contrôle continu sur un ensemble d'exercices à remettre dans les formes requises par les instructions pédagogiques de chaque enseignant avec au minimum la production d'un rapport semestriel sur les résultats de l'expérience dans un mini-mémoire et un bilan personnel.

Le droit à l'erreur est reconnu et même valorisé dans la mesure où les échecs rencontrés sont très formateurs si l'expérience en est bien comprise, exprimée, intégrée et dépassée. En cas de difficultés majeures, le contrat de projet pédagogique peut donc être renégocié avec l'enseignant responsable à condition d'avoir fait à temps tout son possible pour en respecter les termes et pour analyser correctement les problèmes vécus.

## **▸ S4 MACROÉCONOMIE C**

**ELEMC444**

**Olivier FAVEREAU**

*Objectifs : Approfondissement des modèles de référence par une approche historique. Les différentes visions de l'économie sont confrontées aux faits et font ainsi l'objet d'une appréciation critique.*

### **Partie I**

Les modèles canoniques  
Les fondements classiques  
L'analyse de Marx  
L'approche néoclassique  
La vision keynésienne

### **Partie II**

Confrontation des modèles canoniques  
Les faits stylisés au centre de la confrontation

Confrontation autour des prix et des salaires  
Courbe de Phillips  
Modèle d'équilibre général et concurrence imparfaite  
Confrontation autour des salaires réels et de l'emploi  
 Salaire réel excessif et modèle néoclassique  
L'approche régulationniste

## Éléments bibliographiques :

### Partie I

**Asimakopulos, A.** (éd.) (1988), *Theories of income distribution*, Kluwer Academic Press.  
**Cartelier, J.** (1995), *L'économie de Keynes*, De Boeck Université.  
**Favereau, O.** (1990), « Répartition et inflation », *Encyclopédie économique*, Economica.  
**Hénin, P.Y.** (1995), *L'équilibre macroéconomique*, Economica.  
**Lavoie, M.** (1992), *Foundations of Post Keynesian Economic Analysis*, Edward Elgar.  
**Lavoie, M.** (2004), *L'économie post-keynésienne*, collection Repères, La Découverte.  
**Leclercq, E.** (1999), *Les théories du marché du travail*, coll. Points-économie, Seuil

### Partie II

**Artus, P. et Morin, P.** (1987), *Mécanismes économiques*, Economica.  
**Boyer, R.** (1978), « Les salaires en longue période », *Economie et Statistique*, septembre.  
**Boyer, R.** (2004), *Théorie de la régulation*, collection Repères, La Découverte.  
**Boyer, R. et Coriat, B.** (1989), « De la flexibilité technique à la stabilisation macroéconomique », in P. Cohendet et P. Llerena, eds, *Flexibilité, information et décision*, Economica.  
**Fitoussi, J.P.** (2004), *La démocratie et le marché*, Grasset.  
**Lordon, F.** (1997), *Les quadratures de la politique économique*, Albin Michel.  
**Lordon, F.** (1991), « Théories de la croissance : quelques développements récents », *Revue de l'OFCE*, 36 et 37.  
**Muet, P.A.** (1987), « Chômage et politique économique », in P. Artus, A. Cartapanis et D. Laussel (eds), *Politique économique*, Economica.

## PROBABILITÉS

ELEPB444 S4 ◀

### Anne-Laure BASDEVANT et Cécile HARDOUIN

**Combinatoire** : – Ensembles, parties d'un ensemble, cardinaux.– Coefficients binomiaux. Formule du binôme. Tirages avec et sans remise.

**Probabilités** : – Définition naïve : chance.– ex: pile ou face, jeux de dés, jeux de cartes.– Loi binomiale, loi hypergéométrique.– Insuffisance du modèle naïf : ensembles infinis. loi géométrique.– Définition axiomatique des probabilités.– Lois usuelles discrètes : Bernoulli, Binomiale, Géométrique, Poisson.

**Probabilités conditionnelles** : Définition. Modèle d'urnes. Formule des probabilités totales. Formule de Bayes.

**Indépendance** : Définition : indépendance de deux événements, indépendance d'une famille d'événements. Tirages avec et sans remise. Suite d'expériences de Bernoulli indépendantes.

**Variables aléatoires discrètes** : Définition, exemples, indicatrice. Loi d'une variable aléatoire discrète.

Fonction de répartition. Espérance d'une variable aléatoire discrète.– Définition, propriétés, exemples.– Moments d'ordre supérieur, variance. Couple de variables aléatoires discrètes.– Loi jointe, lois marginales, lois conditionnelles.– Moments, covariance.– Variables indépendantes.

**Variables aléatoires à densité** : Définition, exemples. Fonction de répartition. Espérance. Couples de variables à densité. Loi jointe, lois marginales, lois conditionnelles. Moments, covariance. Variables indépendantes. Lois usuelles à densité. Loi uniforme. Généricité de la loi uniforme. Loi exponentielle. Lois Gaussiennes. Lois de Student et du Chi-deux. Lectures de tables.

## ▸ S4 MÉTHODES D'ÉCONOMIE MATHÉMATIQUE

**ELEMR409**

**Christian BIDARD**

*Objectifs : Approfondissement des cours d'algèbre et d'analyse.*

Espaces vectoriels et matrices (révision ... ).

Vecteur propres et diagonalisation.

Suites récurrentes.

Matrices positives (Perron-Frobenius) et applications économiques (Leontief, Sraffa)

Application à l'analyse : approximations au premier ordre de fonctions de plusieurs variables

## ▸ S4 CALCULS FINANCIERS

**ELECF444**

**Vincent BOUVATIER**

*Prérequis : maîtrise des cours de mathématiques et statistiques abordés durant les précédents semestres*

*Objectifs pédagogiques : Se familiariser avec les calculs d'actualisation et de capitalisation. Appliquer ces techniques à l'évaluation des obligations et des actions.*

### **Plan du cours**

1. Chapitre introductif : Le système financier
2. Actualisation et capitalisation
3. Taux d'intérêt
4. Les critères de choix d'investissement
5. Principe de l'évaluation des actifs
6. L'évaluation des obligations
7. L'évaluation des actions

### **Éléments bibliographiques :**

**Berk J. et P. DeMarzo** (2008), *finance d'entreprise*, Pearson Education

**Bodie Z. et R. Merton** (2007), *finance*, Pearson Education

**Mishkin F.** (1995), *Monnaie, Banque et Marchés financiers*, Pearson Education

**Coupey-Soubeyran J.** (2010) : *Monnaie, banques, finance*, Presses Universitaires de France

**Modalités du contrôle des connaissances** : partiel de 2h à la fin du semestre

**Nathalie FOMBARON et Bruno LEFEBVRE**

*Objectifs : L'objectif est de prolonger le cours de Microéconomie B en étudiant des situations de concurrence imparfaite. L'hypothèse de concurrence parfaite est utile mais elle n'est pas toujours pertinente lorsqu'il s'agit d'analyser et de comprendre la concurrence à l'œuvre sur de nombreux marchés. Or, faute d'une bonne compréhension de cette concurrence, il est difficile de répondre à des questions aussi diverses que : « Les consommateurs paient-ils trop cher les produits qu'ils achètent ? Faut-il autoriser ou non les fusions ? Doit-on privatiser ? Pourquoi et comment réglementer ? » Un premier chapitre est consacré à l'étude du monopole, cas extrême de concurrence imparfaite. Une attention particulière est portée au monopole privé (non régulé par l'état) mais sont également étudiés les monopoles publics et /ou naturels, ainsi que le monopole discriminant. Lorsqu'il y a au moins deux firmes en situation de concurrence imparfaite, se pose la question de connaître le résultat de leurs interactions. La théorie des jeux est un outil indispensable pour analyser ces situations, et nous en présentons les bases dans le second chapitre. Ce dernier est concentré sur l'étude des jeux non coopératifs et est organisé autour de la distinction entre jeux simultanés (l'information des joueurs est imparfaite) et jeux sous forme séquentielle (l'information est parfaite). Les étudiants sont alors en mesure de comprendre ce qui se joue sur des marchés oligopolistiques. Dans un troisième chapitre, il s'agit de savoir en particulier jusqu'à quel point un petit nombre de compétiteurs est incompatible avec une situation concurrentielle, si des positions dominantes sont défavorables aux consommateurs etc... L'analyse s'articule autour de la distinction entre concurrence en quantités (duopoles de Cournot et de Stackelberg, cartel, stratégie de prix-limite) et concurrence en prix (duopole de Bertrand).*

**Chapitre 1. Le monopole**

Règle de tarification du monopole privé, indice de pouvoir de monopole, monopoles naturels, monopoles publics (règle de Ramsey-Boiteux), monopole discriminant.

**Chapitre 2. Introduction à la théorie des jeux**

Jeux sous forme normale, équilibre de Nash, notions de dominances faible et stricte, équilibre par élimination des stratégies strictement dominées, propriétés de l'équilibre (optimalité ? unicité ? Existence ?), équilibres en stratégies mixtes.

Jeux séquentiels et Équilibre de Nash Parfait, notion de menace crédible.

Introduction aux jeux répétés (jeux à horizon fini et coopération tacite, jeux à horizon infini, Folk Theorem).

**Chapitre 3 La théorie de l'oligopole**

Concurrence en quantités (duopole de Cournot, solution coopérative : le cartel, duopole de Stackelberg), barrières à l'entrée non stratégiques, barrières à l'entrée stratégiques (Stratégie de prédation).

Concurrence en prix (duopole de Bertrand et introduction de contraintes de capacité).

**Éléments bibliographiques :**

**Curien N.** (2000), *Introduction à la microéconomie, L'étude des marchés*, Les éditions de l'école polytechnique.

**Demange G. et J.P. Ponsard** (1999), *Théorie des jeux et analyse économique*, PUF.

**Binmore, Ken** (1992), *Fun and Game*, DC. Heath and Compagny.

**Mas-Colell A., M.D. Whinston, J. Green** (1995), *Microeconomic Theory*, Oxford University Press.

**Myerson R.** (1991), *Game Theory*, Harvard University Press.

**Picard P.** (2002), *Éléments de microéconomie*, 6<sup>e</sup> édition, Montchrestien.

**Varian H.R.** (1995), *Analyse microéconomique*, De Boeck.

**Tisse J.F.**, *Théorie des jeux : une introduction*, [http://www.core.ucl.ac.be/staff/thisse\(micro {-}licence\).pdf](http://www.core.ucl.ac.be/staff/thisse(micro {-}licence).pdf)

**Hélène RAYMOND**

*Objectifs : Il s'agit d'introduire les notions essentielles de finance d'entreprise et de finance de marché afin d'initier les étudiants aux concepts et aux raisonnements financiers. Ce cours ouvre la voie et prépare aux cours de finance plus approfondis de L3 et Master (Marchés de capitaux, Gestion de portefeuille, Politique financière, ...).*

**Chapitre 1 : Le bilan : approches financière et fonctionnelle**

- Section 1. Les grandes masses du bilan comptable.
- Section 2. Le bilan fonctionnel.
- Section 3. Le bilan financier.
- Section 4. Quelques différences et similitudes dans les retraitements du bilan comptable.

**Chapitre 2 : Le compte de résultat**

- Section 1. Les différentes approches.
- Section 2. Le tableau des soldes intermédiaires de gestion.
- Section 3. Les retraitements courants à opérer.
- Section 4. Quelques limites et difficultés.

**Chapitre 3 : Les ratios et l'analyse du risque**

- Section 1. Quelques ratios courants
- Section 2. L'analyse du risque.

**Chapitre 4 : La décision d'investissement**

- Section 1. Critères de choix en l'absence d'incertitude sur les cash flows futurs.
- Section 2. Quelques intuitions sur les difficultés liées à l'incertitude.

**Chapitre 5 : Le lien avec la finance de marché**

- Section 1. Évaluation des entreprises
- Section 2. financement par dette ou augmentation du capital
- Section 3. Les principaux marchés financiers
- Section 4. Thème en fonction conjoncture (si temps suffisant)

**Éléments bibliographiques :**

**d'Arcimoles C.H. et Saulquin J.Y (2006), *Finance Appliquée*, Vuibert.**

**Capelle-Blancard G., Couderc N., Vandelanoite S. (2004), *Les marchés financiers en fiches*, Ellipses.**

**Vernimmen P. (2005), *Finance d'entreprise*, 6<sup>e</sup> édition, Dalloz.**

**Raymond H. (2006), Chapitre 3 de l'ouvrage collectif édité par C. de Boissieu, *Les systèmes financiers : mutations, crises et régulation*, Economica.**

**▶ S4 ÉCONOMIE SOCIALE****ELEES444****Fabrice COLLETTE****Objectifs pédagogiques :**

*Cet enseignement optionnel s'adresse aux étudiantes et aux étudiants désireux de s'informer, de se former, de s'investir et/ou de se renforcer autour des multiples questions posées par l'économie associative, sociale et solidaire en faveur d'une approche plus démocratique, égalitaire et fraternelle des organisations socio-économiques. Il vise à développer les capacités critiques d'observation, d'analyse et d'interprétation comme de conception, de gestion, de création d'entreprise et d'évaluation de projets dans ces domaines à partir de leurs motivations, de leurs pratiques et de*

*leurs projets en matière d'associations, de coopératives, de syndicats, de mutuelles, de collectivités locales, de structures informelles, d'organisations innovantes, de réseaux sociaux ou autres.*

*L'enseignement est proposé sous la forme d'un séminaire interactif d'initiation à la recherche action coopérative combinant les apports du cours avec les contributions des participants. Il leur propose de s'organiser en petits groupes autour de contrats pédagogiques de projet d'étude action définis sur des besoins réels, des activités existantes ou des initiatives nouvelles. Ainsi, le programme sera ainsi orienté, complété et illustré de manière vivante à travers l'analyse critique des situations vécues ou projetées présentées par les participants à partir de rencontres de terrain, d'exposés et de partage d'expériences. Un contrat de projet complémentaire facultatif pourra donner lieu à un bonus de points avec un rapport complémentaire portant sur une expérience pratique autour de du projet principal.*

## **PROGRAMME INDICATIF**

Les principaux éléments historiques, théoriques et méthodologiques du programme indicatif seront plus ou moins approfondis selon les évolutions des centres d'intérêts des étudiants, des besoins de leurs projets et les contenus de leurs exposés en cours.

### 1 - Introduction générale

Présentation de l'enseignement ; Position épistémologique ; Différentes notions de l'économie sociale ; Perspective historique ; Principes fondateurs et concepts généraux ; Double qualité ; Idéaux et réalité ; Économie sociale et économie solidaire...

### 2 – Principales formes juridiques et données statistiques

Associations ; Fondations ; Syndicats et comités d'entreprise ; Coopératives diverses ; Mutuelles d'assurance et de santé ; Sécurité sociale ; Autres formes juridiques ; Economie domestique ; Pratiques informelles...

### 3 – Formes anciennes, lointaines, exotiques, proches et nouvelles

Monastères ; Kolkoz ; Kibboutz ; Communes populaires ; Autogestion ; Coopératives villageoises d'Afrique ; Communautés amérindiennes ; Données européennes ; Communautés Internet du Web 2.0...

### 4 - Approche sectorielle et domaines d'activités

Banque, assurance et santé ; Action sanitaire et sociale ; Enfance et éducation ; Jeunesse et sport ; Information et communication ; Arts et culture ; Pêche, agriculture et agro-industries ; Commerce et consommation ; Services de proximité ; Artisanat et industrie ; Energie, logement et transport ; Coopération et solidarité internationale...

### 5 – Questions transversales, enjeux de société et innovation sociale

Civisme, citoyenneté et démocratie ; Exploitation et aliénation ; Consommation et Production ; Joies et souffrances au travail ; Bénévolat et Saliariat ; Coopération territoriale et développement local ; Environnement et transition écologique...

#### **Références bibliographiques :**

#### **Référence principale du cours :**

**Draperi Jean François**, *Comprendre l'économie sociale*, Fondements et enjeux, Dunod, 2007

**Draperi Jean François**, *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise*, Dunod, 2011

#### **Autres références utiles, selon travaux :**

**Alternatives économiques**, *L'économie sociale de A à Z*, Hors série n°22, janvier 2006

**Batifoulier Philippe** (1995), *L'économie sociale*, Que sais-je ?

**Benhamou Jean et Levecque Alette** (1983), *La mutualité*, Que sais-je ?  
**Bidet Eric**, *L'économie sociale*, Le Monde Poche, Ed. Marabout, Paris 1997  
**Desroche Henri** (1976), *Le projet coopératif*, Ed. Ouvrières, Paris  
**Jeantet Thierry** (2006), *Économie sociale, la solidarité au défi de l'efficacité*, La Documentation Française  
**Kattenbach Pierre**. (1995), *Associations lucratives sans but*, Ed. Denoël  
**Latouche Serge** (2007), *Petit traité de la décroissance sereine*, *Petits Libres*, Mille Et Une Nuits  
**Lugan Jean-Claude** (2009), *La systémique sociale*, Que Sais-Je ?  
**Nico R. & van der Hoff F.**, *L'aventure de commerce équitable*, Ed. Lattès, Paris, 2002  
**Passet René** (2003), *Une économie de rêve*, *Petits Libres*, Mille Et Une Nuits  
**Vienney Claude** (1980-1982), *Socio-économie des organisations coopératives*, Tomes 1 & 2, Ed. Coopérative d'information et d'édition Mutualiste  
**Vigier Jean Paul** (2003), *Lettre ouverte à ceux qui veulent rendre l'argent intelligent*, Ed. Charles Léopold Mayer

**Sites :**

<http://www.essenregion.org>  
<http://www.social-planet.org>  
[www.ressources-solidaires.org/](http://www.ressources-solidaires.org/)  
[www.lelabo-ess.org/](http://www.lelabo-ess.org/)  
[www. recma.org/](http://www.recma.org/)

**MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES :**

Travaux individuels (TI ) et collectifs (TC) :  
Contrat de projet (2/20) : motivations personnelles (TI) + fiche de projet (TC)  
Exposés en cours, avancement des travaux et compte-rendu d'entretien (TC, 5/20)  
Note de synthèse ou mini-mémoire (TC, 8-12 pages selon effectif du groupe : 10/20)  
Bilan personnel (TI, 3-4 pages, selon plan fourni : 3/20)  
Rapport de projet complémentaire (TC/TI, 5 pages libres : bonus jusqu'à 5/20)  
Remarques : Pour plus de détails se reporter aux consignes orales et aux documents fournis en cours. Tous les rendus doivent être dactylographiés et remis dans les délais impartis au risque d'un malus de 50%.